



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 22-24 février 2021

Distribution: générale Point 13 de l'ordre du jour
Date: 25 juin 2021 WFP/EB.1/2021/13
Original: anglais Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2021
du Conseil d'administration
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2021 du Conseil d'administration

Table des matières

Questions stratégiques actuelles et futures	3
2021/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif	3
Invité d'honneur: M. Peter Maurer, Président du Comité international de la Croix-Rouge	5
Questions diverses	6
Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel.....	6
Questions de politique générale	8
2021/EB.1/2 Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) 8	8
Ressources, questions financières et budgétaires	9
2021/EB.1/3 Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante	9
2021/EB.1/4 Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021	11
Questions d'administration et de gestion.....	12
2021/EB.A/5 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM.....	12
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest.....	13
Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe	15
Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est.....	16
Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.....	18
Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes.....	19
2021/EB.1/6 Plan stratégique de pays – Colombie (2021–2024).....	20
Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique	22
2021/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020) et réponse de la direction	24

Questions diverses	25
2021/EB.1/8 Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit	25
2021/EB.1/9 Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit	25
2021/EB.1/10 Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires.....	26
Exposé oral sur l'appui apporté par le PAM à la mise en œuvre des directives du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur les systèmes alimentaires et la nutrition	28
Résumé des travaux du Conseil d'administration.....	28
2021/EB.1/11 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration.....	28
Vérification des décisions et recommandations adoptées.....	29
ANNEXE I.....	30
Décisions et recommandations	30
ANNEXE II.....	33
Ordre du jour	33
Liste des sigles utilisés dans le présent document.....	35

Questions stratégiques actuelles et futures

2021/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

1. Revenant sur une année très difficile au cours de laquelle la pandémie de COVID-19 avait provoqué une crise économique et sanitaire tant dans les pays en développement que dans les pays développés, le Directeur exécutif a félicité les dirigeants politiques du monde entier d'avoir atténué les pires effets de la pandémie grâce à des mesures d'aide et de relance, notamment des formules de conversion de créances qui avaient permis aux pays en développement d'affecter davantage de ressources à leurs programmes de filets de protection sociale.
2. La pandémie ayant exacerbé les effets déjà dramatiques des conflits et du changement climatique, les revenus des ménages avaient chuté, les prix des denrées alimentaires s'étaient envolés et le nombre de personnes au bord de la famine était passé de 135 millions au début de 2020 à 270 millions, dont 34 millions étaient tributaires de l'assistance humanitaire pour leur survie.
3. En 2020, le PAM avait battu plusieurs de ses propres records en venant en aide à 114 millions de personnes et en mobilisant des recettes d'un montant de 8,9 milliards de dollars É.U., dont 292 millions de dollars obtenus d'institutions financières internationales et 161 millions de dollars provenant du secteur privé. En 2021, cependant, de nombreux pays donateurs auraient du mal à augmenter leurs contributions au PAM; les prévisions de recettes étaient de 7,8 milliards de dollars, tandis que les besoins devaient doubler, pour atteindre 15 milliards de dollars. Nombre de programmes du PAM connaissaient déjà d'importants déficits de financement, notamment en Éthiopie, dans la région du Tigray touchée par un conflit, où le PAM avait négocié un accès et fournissait un appui en matière de logistique et de transport pour venir en aide à un million de personnes supplémentaires, et au Yémen, où la désignation – depuis annulée – des forces houthistes comme groupe terroriste en décembre 2020 avait amplifié les problèmes d'approvisionnement et où le PAM avait été contraint de diminuer les rations de la plupart des bénéficiaires.
4. Pour ce qui concerne les questions de contrôle – un sujet de préoccupation pour de nombreux membres du Conseil, qui s'inquiétaient notamment des difficultés à réaliser des audits lorsque les restrictions de déplacements liées à la pandémie rendaient les visites sur le terrain impossibles – le Directeur exécutif a indiqué que la direction avait achevé les travaux menés en interne en vue de donner des assurances, qui couvraient plus de 90 pour cent des dépenses du PAM sur le terrain dans huit domaines fonctionnels fondamentaux, et constaté que le PAM était pleinement aux normes pour 89 pour cent des contrôles minimaux requis. Un rapport sur ces travaux avait été transmis au Comité d'audit pour examen. Dans les cas où le respect des normes n'était pas total, le risque avait été jugé modéré ou plus dans moins de 3 pour cent des cas. Pour renforcer la gestion des risques et veiller à ce que les préoccupations relatives aux risques et aux contrôles soient communiquées à la haute direction et que celle-ci y donne suite, et à ce que les processus décisionnels concernant les risques soient transparents et robustes, le Directeur exécutif avait demandé au Groupe de direction de faire périodiquement rapport sur les risques et sur les protocoles, contrôles et systèmes utilisés pour les gérer.
5. Évoquant la mobilisation croissante du PAM s'agissant du lien entre action humanitaire, développement et paix, le Directeur exécutif a présenté certains des résultats obtenus grâce aux activités de renforcement de la résilience dans les communautés exposées aux crises, qui avaient permis de remettre en état 1,4 million d'hectares de terres, de construire ou d'améliorer des routes et des infrastructures d'irrigation et de planter 6 milliards d'arbres. Le montant des transferts de type monétaire effectués était passé de 10 millions de dollars à 2,1 milliards de dollars en dix ans, et la valeur des denrées alimentaires achetées localement était passée de 315 millions de dollars à 950 millions de dollars en cinq ans.
6. Des progrès avaient également été réalisés dans l'amélioration de la culture organisationnelle du PAM: il était prévu de faire passer environ 2 400 personnes de contrats de services de courte durée à des contrats de durée déterminée et de porter à 40 pour cent la proportion d'employées. Compte tenu de la nature du travail du personnel du PAM et de la nécessité pour lui de se rendre sur le terrain ou d'en revenir, il était essentiel qu'il soit vacciné contre la COVID-19; en conclusion, le Directeur exécutif a appelé les États membres à puiser dans leurs propres stocks afin de fournir des vaccins pour le personnel du PAM.
7. Rendant hommage à la direction et au personnel du PAM pour leur dévouement au service des personnes les plus vulnérables au monde malgré les difficultés et les risques encourus, nombre de membres du Conseil ont redit que leur pays était déterminé à maintenir, voire à accroître sa contribution au PAM en

2021, à condition que sa situation financière le permette. Les pays qui n'étaient pas en mesure d'apporter un soutien financier étaient encouragés à fournir des contributions en nature et une assistance technique, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Des membres ont félicité le Directeur exécutif pour le succès de ses activités de plaidoyer et de mobilisation de fonds menées au profit du PAM en 2020 et ils ont prié instamment la communauté internationale d'étudier les possibilités offertes par les formules de conversion de créances et d'autres solutions de financement novatrices. La pandémie mettant à mal les progrès réalisés dans la lutte contre la faim, le PAM devait maximiser l'impact de chaque dollar en alignant ses programmes sur les priorités locales et en adaptant les interventions en fonction de l'évolution de la situation et des besoins différents des pays. Des mécanismes de contrôle et de responsabilité solides et transparents contribueraient à renforcer la confiance inspirée par le PAM et faciliteraient la mobilisation de fonds. Les travaux mentionnés par le Directeur exécutif concernant les assurances données par la direction et la budgétisation stratégique ascendante contribueraient quant à eux à garantir une utilisation efficiente et efficace des ressources en vue de répondre aux priorités du PAM, et les membres ont dit attendre avec intérêt les rapports sur leurs résultats.

8. Se félicitant de l'action menée pour élargir la base des donateurs et rechercher des possibilités de financement novatrices telles que les partenariats techniques avec des institutions financières internationales et des entités du secteur privé, les membres ont fait valoir que les partenariats avec des organisations locales présentaient des avantages économiques et permettaient d'accéder au savoir local, ce qui facilitait le développement et le renforcement de la résilience au niveau local. Pour être en mesure de renforcer la préparation aux situations d'urgence et d'intervenir rapidement en cas de crise, il était essentiel que le PAM dispose de financements souples et pluriannuels, et d'aucuns ont appelé les donateurs publics et privés à limiter la préaffectation de leurs contributions. Toutes les nouvelles sources de financement et tous les nouveaux partenariats devraient être conformes aux objectifs du PAM, être suivis et coordonnés soigneusement et se traduire par de réels avantages.
9. La pandémie de COVID-19 avait mis en évidence la nécessité de continuer à renforcer l'évaluation des risques et la préparation aux crises. Les membres ont encouragé la direction à continuer d'intensifier l'action menée par le PAM dans le domaine du renforcement de la résilience et d'agir au carrefour entre action humanitaire, développement et paix (triple lien), et un membre a suggéré que la direction du PAM et les membres du Conseil consacrent une séance de réflexion aux actions à mener au niveau national à cet égard. Les défis étant de plus en plus nombreux, la pandémie avait rendu la planification stratégique plus importante que jamais. Les membres ont indiqué qu'ils étaient impatients d'examiner le Plan stratégique du PAM pour 2022-2026 et d'étudier comment le PAM pourrait mettre à profit son expérience en matière d'initiatives communes pour "reconstruire en mieux" après la pandémie de COVID-19, s'adapter à l'accélération du changement climatique et renforcer la coordination entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix.
10. Les membres ont fait valoir que l'action menée s'agissant du triple lien supposait un engagement accru dans les questions de consolidation de la paix, de protection et de sécurité, et ils se sont félicités du renforcement des capacités et des activités du PAM dans ces domaines, soulignant qu'il fallait faire en sorte que les interventions menées dans des contextes fragiles touchés par un conflit tiennent compte de la situation, renforcent la confiance et contribuent à la paix. Les membres ont salué la politique en matière de protection et d'obligation redditionnelle approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, et ils ont invité la direction à continuer de prendre systématiquement en considération les questions de protection dans toutes les opérations et actions du PAM. Ils ont souligné qu'il était important de négocier et de préserver un accès humanitaire sans restriction aux communautés touchées par des conflits ou d'autres crises, et condamné les attaques perpétrées contre les travailleurs humanitaires, priant instamment la direction de continuer à promouvoir le respect du droit humanitaire et des principes humanitaires.
11. Nombre de membres ont redit leur satisfaction à l'égard des initiatives menées pour améliorer la culture organisationnelle, lutter contre la discrimination, le racisme, le harcèlement et la fraude et promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'inclusion du handicap au sein du personnel du PAM. Regrettant le retard pris dans l'élaboration d'une nouvelle politique en matière de personnel, les membres du Conseil ont invité la direction à donner la priorité à l'achèvement de cette politique tout en continuant à améliorer la gestion des ressources humaines et la planification des effectifs, notamment en mettant en œuvre les recommandations issues du plan d'action détaillé pour lutter contre le harcèlement, le harcèlement

sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination. L'incidence budgétaire des politiques et des stratégies adoptées devrait être chiffrée et communiquée au Conseil.

12. Les membres ont indiqué qu'ils attendaient avec intérêt de participer aux préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui devait se tenir ultérieurement en 2021 et qu'ils accueilleraient avec satisfaction la décision d'organiser une rencontre pré-sommet à Rome. Ce sommet serait une excellente occasion de définir les actions à mener afin de transformer les systèmes alimentaires de manière à favoriser la paix, la prospérité et la santé dans le monde.
13. Abordant la question des inégalités entre pays développés et pays en développement dans l'accès aux vaccins contre la COVID-19, les membres ont appelé à la solidarité mondiale pour permettre une répartition plus équitable moyennant des dons de vaccins entre pays et des activités de plaidoyer dans des enceintes comme le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU).
14. Au cours des débats à propos de ce point du jour, le Directeur exécutif a appris que l'Ambassadeur d'Italie, son garde du corps et un chauffeur du PAM avaient été tués dans une embuscade en République démocratique du Congo. S'exprimant au nom du personnel du PAM et des États membres, le Directeur exécutif, ainsi que le Président et les membres du Conseil, ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes et ont observé une minute de silence.

Invité d'honneur: M. Peter Maurer, Président du Comité international de la Croix-Rouge

15. La présente session comportait l'intervention d'un invité d'honneur, M. Peter Maurer, Président du Comité international de la Croix-Rouge. M. Maurer a présenté la situation mondiale du point de vue du CICR, en se concentrant sur les principales causes de la récente augmentation spectaculaire des besoins humanitaires. Il s'est félicité de la coopération du PAM avec le CICR ces dernières années et a remercié le Directeur exécutif et le Conseil pour leur appui et leur rôle de chef de file.
16. La réponse humanitaire dans les situations de conflit était au cœur de la mission du CICR, et la violence armée gagnait en complexité et en durée dans le monde entier, de nouveaux impacts des conflits se mêlant à ceux qui existaient déjà. Les nouvelles dynamiques étaient notamment l'urbanisation des conflits, qui avait des répercussions systémiques plus larges sur les systèmes d'éducation, de protection sociale, d'alimentation, d'approvisionnement en eau et d'assainissement; et l'impératif de répondre à des besoins humanitaires complexes, tels que ceux découlant de la violence sexuelle et sexiste et le traumatisme des enfants, qui nécessitaient un soutien en matière de santé mentale et d'aide psychosociale. Un autre facteur qui compliquait l'action humanitaire était le nombre croissant d'acteurs impliqués dans les conflits, les groupes armés non étatiques ayant été plus nombreux à apparaître au cours des sept dernières années qu'au cours des sept décennies précédentes; le CICR avait recensé 615 groupes armés présentant un intérêt pour ses opérations dans le monde et était actuellement en contact avec plus de 460 d'entre eux.
17. Dans les situations de crise, l'accès aux personnes dans le besoin était essentiel, en particulier dans le cas des quelque 60 à 80 millions de personnes dans le monde qui vivaient hors de portée des services publics. Les acteurs humanitaires devaient souvent dialoguer avec des groupes armés lorsqu'ils négociaient un accès pour pouvoir fournir des services. La capacité à mener de telles négociations était toutefois souvent entravée par des facteurs comme la législation antiterroriste, l'imposition de sanctions internationales et les pratiques d'évitement des risques des donateurs.
18. La convergence des conflits avec le changement climatique avait eu des conséquences humanitaires particulièrement graves, et 12 des 20 pays considérés les plus vulnérables au changement climatique étaient aussi touchés par des conflits. Dans le monde entier, les communautés citaient de plus en plus souvent le choc climatique comme un sujet de préoccupation majeur.
19. La pandémie de COVID-19 avait aggravé les problèmes existants dans les zones de conflit. Les pratiques d'atténuation de base comme se laver les mains et maintenir une distance physique étaient difficiles à respecter pour les personnes vivant dans des logements exigus avec des installations d'hygiène limitées, et les fermetures d'écoles, les restrictions aux déplacements et autres mesures entraînaient des problèmes de protection comme une forte augmentation des actes de violence sexuelle et sexiste, le blocage des migrants et des personnes déplacées, et l'augmentation du trafic illégal de personnes, d'armes et de drogues qui constituait un moyen pour les groupes armés de générer des revenus. La répartition inéquitable des vaccins et des matériels de traitement et de dépistage était une autre

- préoccupation, ce qui rendait essentielle la coopération intersectorielle, comme l'initiative internationale COVAX pour les vaccins contre la COVID-19.
20. M. Maurer a appelé les pays et les organismes d'aide humanitaire à collaborer selon de nouvelles modalités afin de faciliter la mise en place de réponses efficaces et efficientes aux défis de plus en plus complexes du monde, qui s'attaquaient également aux causes profondes, offrant ainsi aux personnes vulnérables un moyen de sortir de la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.
 21. Se félicitant de la coopération entre le PAM et le CICR, le Conseil a demandé à M. Maurer de donner plus de détails sur les possibilités de renforcer la réponse conjointe des deux organisations face aux situations d'urgence aiguë et aux crises prolongées, notamment par la participation des responsables politiques, des acteurs du développement et des institutions financières internationales.
 22. Passant aux questions liées à la protection et à l'espace humanitaire, les membres du Conseil ont fait observer que les États membres jouaient un rôle clé pour garantir l'accès humanitaire et faire respecter les principes humanitaires, notamment pendant la pandémie de COVID-19. Ils ont demandé à M. Maurer son opinion sur la manière dont la communauté internationale pouvait assurer la protection des travailleurs humanitaires et leur liberté d'action et renforcer l'adhésion au droit humanitaire international, notamment par des enquêtes systématiques, indépendantes et impartiales sur les violations présumées.
 23. Les membres ont déclaré qu'il était nécessaire d'apporter une réponse mondiale coordonnée à la pandémie de COVID-19, en particulier en assurant un accès équitable aux vaccins, notamment pour les agents du développement. Le consensus parmi les organismes des Nations Unies et les États membres était essentiel, et les membres du Conseil ont suggéré que les Nations Unies prennent la tête de l'action visant à faire participer les États membres à la planification, à la production de vaccins destinés à être distribués dans le monde entier et à la mobilisation des ressources.
 24. En réponse aux points soulevés, M. Maurer a déclaré que, dans le cadre de la riposte à la COVID-19, le CICR et le système des Nations Unies recensaient les zones prioritaires et aidaient à acheminer les vaccins, les traitements et les tests vers ces zones. Le CICR entendait également travailler avec les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la distribution des vaccins et à renforcer les services de santé dans les zones de conflit.
 25. Les moyens d'améliorer la réponse humanitaire comprenaient notamment l'adoption d'approches plus systématiques pour la conception des programmes, de nouveaux instruments financiers et d'outils novateurs pour l'évaluation et la fourniture de l'aide. Pour ce qui concernait les activités de développement, les accords de coopération comme ceux pris avec la Banque mondiale avaient permis au CICR de mettre en place des services durables axés sur l'alimentation, la santé et d'autres secteurs essentiels dans des environnements fragiles où il était souvent difficile de mobiliser des fonds auprès des donateurs traditionnels.
 26. Les efforts déployés par le CICR pour assurer l'accès aux personnes touchées par les conflits avaient consisté notamment à travailler avec le PAM et d'autres partenaires à l'élaboration de matériel de formation et à la création du Centre de compétences en matière de négociations humanitaires à Genève, qui servait de plateforme pour l'échange des enseignements et des données d'expérience entre les négociateurs humanitaires en première ligne. La négociation de l'accès avec les groupes armés non étatiques exigeait que les humanitaires disposent de l'espace nécessaire pour gagner la confiance des belligérants. La responsabilité des violations du droit international et des conventions internationales incombait aux États plutôt qu'aux organisations humanitaires, dont le rôle était d'aider les États à se conformer aux règles et à les mettre en œuvre.

Questions diverses

Exposé oral – aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel

27. Le Directeur principal des opérations a indiqué que la sécurité alimentaire et la nutrition continuaient de se détériorer dans le monde; dans les pays où le PAM était présent, 270 millions de personnes étaient, selon les estimations, en situation d'insécurité alimentaire aiguë ou risquaient de l'être, et plus de 34 millions de personnes étaient classées en phase 4 ou 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC). Il fallait mobiliser de toute urgence 5 milliards de dollars pour prévenir la famine, qui

- s'installait déjà dans certaines parties du Yémen et du Soudan du Sud. On prévoyait que 6,7 millions d'enfants supplémentaires souffriraient de malnutrition aiguë en conséquence de la pandémie de COVID-19.
28. L'insécurité alimentaire dans le monde devrait s'aggraver en 2021, sous l'effet des conflits, des troubles civils, de l'instabilité politique et de la détérioration de l'accès humanitaire. Pour de nombreuses populations l'accès à l'alimentation a été entravé par des pertes de revenu, la dépréciation de la monnaie, la hausse des prix et la croissance de la dette publique. Les phénomènes météorologiques La Niña au cours du premier semestre de l'année devraient entraîner une baisse de la production vivrière et des déplacements.
 29. Le PAM avait recensé 26 opérations nécessitant une attention urgente en raison de la gravité et de l'étendue de l'insécurité alimentaire, de l'ampleur des opérations du PAM et de l'importance des déficits de financement. Il s'agissait notamment des opérations menées dans les pays suivants: Afghanistan, Burkina Faso, Colombie, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Mozambique, Myanmar, Nigéria, Ouganda, République arabe syrienne, Yémen et Zimbabwe.
 30. Le PAM prévoyait de venir en aide à 109 millions de personnes en 2021 mais, selon les plans actualisés, le nombre de bénéficiaires dépasserait probablement 120 millions en 2021. Le PAM allait intensifier l'assistance alimentaire et nutritionnelle, renforcer la résilience des communautés et investir dans le redressement à long terme des systèmes tout en continuant à mettre l'accent sur les transferts de type monétaire, l'assistance en milieu urbain, l'appui aux systèmes de protection sociale gouvernementaux et la prestation de services.
 31. Les besoins de financement pour le plan global du PAM fondé sur les besoins de 2021 s'établissaient à 13,5 milliards de dollars; 4,2 milliards de dollars étaient nécessaires de toute urgence pour combler le déficit de financement des six mois suivants. Malgré des contributions généreuses, les recettes globales étaient estimées à 7,8 milliards de dollars, soit un peu moins de 50 pour cent du montant requis. Des financements souples, sans affectation prédéfinie et immédiatement disponibles étaient nécessaires pour pouvoir intervenir rapidement et éviter des catastrophes grâce au prépositionnement de stocks, à des mesures de préparation, à des mécanismes de suivi en temps réel et d'alerte rapide.
 32. Les membres du Conseil se sont dits gravement préoccupés par le risque de famine dans plusieurs pays. Plusieurs d'entre eux ont félicité le PAM de continuer à fournir une assistance dans des conditions extrêmement difficiles, aggravées par la COVID-19. Un membre du Conseil a déclaré que l'innovation et la souplesse étaient nécessaires pour surmonter les problèmes de financement, de ciblage et d'accès.
 33. Un membre du Conseil a demandé comment le PAM entendait combler le déficit de financement des six mois suivants. Un autre a préconisé une augmentation du financement souple qui faciliterait la fourniture d'une aide d'urgence aux 30 millions de personnes déjà en situation d'insécurité alimentaire grave. Il a demandé que le Conseil soit tenu informé de l'évolution de la situation dans la région du Tigray en Éthiopie, se félicitant de l'amélioration de l'accès obtenue pendant la récente visite du Directeur exécutif. Il a également demandé instamment au PAM d'investir dans l'alerte rapide, l'intervention précoce et le financement anticipé.
 34. Plusieurs membres ont encouragé le PAM à se tourner vers des donateurs non traditionnels pour élargir sa base de financement.
 35. La direction a signalé que le déficit de financement jusqu'au 1^{er} juillet 2021 s'élevait à 308 millions de dollars, soit près de 48 pour cent des besoins. Le PAM continuait de rechercher des ressources supplémentaires en mettant en évidence les domaines de préoccupation et par le biais de son plan opérationnel global. Les chiffres présentés changeaient car les plans fondés sur les besoins continuaient d'être ajustés, ce qui entraînait des révisions des besoins opérationnels, qui seraient examinés au titre du point 5 b) de l'ordre du jour.
 36. Le Directeur exécutif adjoint a attiré l'attention sur le compte d'intervention immédiate qui permettait de mettre des fonds à disposition pour faire face aux besoins les plus urgents. Le PAM étudiait les moyens de mobiliser davantage de contributions en faveur de ce compte et d'accroître son efficacité.

Questions de politique générale

2021/EB.1/2 Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

37. En faisant le point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies en ce qui concerne la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le Directeur exécutif adjoint a déclaré que le PAM accueillait favorablement la résolution relative au nouvel examen quadriennal complet du système des Nations Unies, qui englobait des thèmes essentiels pour le PAM comme la protection sociale, l'éducation de qualité, la problématique femmes-hommes, le changement climatique, la coopération et l'innovation numériques. L'organisation évaluait quelle était la meilleure façon d'intégrer les orientations de l'examen quadriennal complet dans le nouveau plan stratégique.
38. Les activités liées à la réforme se poursuivaient sans relâche: globalement, 43 analyses communes de pays avaient été achevées et 34 plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable avaient été signés, et les plans stratégiques de pays du PAM étaient alignés avec ces derniers. Le PAM appuyait les analyses communes de pays en contribuant avec ses outils d'analyse et dirigeait ou codirigeait souvent les groupes de résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre des équipes de pays des Nations Unies. Sept membres du personnel du PAM avaient été détachés à des postes de coordonnateur résident, le troisième nombre le plus élevé parmi les entités des Nations Unies.
39. Un mécanisme de coordination interne pour les PSP de deuxième génération avait été établi, avec un axe de travail sur la participation du PAM aux processus afférents aux analyses communes de pays et aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Sept bureaux de pays élaboraient leurs prochains PSP, qui devraient être soumis au Conseil en novembre.
40. Une membre, s'exprimant au nom de sa liste et de deux autres États membres, a présenté un résumé d'une déclaration conjointe faite pendant une session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en février 2021. Le groupe a salué l'examen quadriennal complet comme une réalisation marquante qui pour la première fois fixait une orientation stratégique liée à des questions comme le climat, les technologies numériques, l'inclusion et la violence sexiste, ouvrant ainsi la voie à un développement plus vert et plus inclusif après la pandémie de COVID-19.
41. Le groupe encourageait toutes les entités à soutenir pleinement le système du coordonnateur résident et attendait des organismes qu'ils jouent leur rôle dans la consolidation des réformes, notamment en s'efforçant de garantir la mise en œuvre intégrale du cadre de gestion et de responsabilité, l'harmonisation d'activités d'appui et l'alignement des documents de pays des organismes (PSP dans le cas du PAM) avec les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
42. Il a souligné l'appel à des progrès sur les programmes d'action interdépendants pour le climat et la biodiversité, notamment par l'intégration d'approches réactives face au climat et à l'environnement, l'appui aux pays pour qu'ils respectent les engagements de l'Accord de Paris et une réduction de l'empreinte écologique de l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement.
43. Appelant à accélérer l'intégration de la problématique femmes-hommes, le groupe a déclaré que l'égalité femmes-hommes était une condition préalable à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et que les politiques fondées sur des données probantes, les données ventilées, l'analyse et la planification précoces conjointes tenant compte des risques et les approches prenant en considération les situations de conflit seraient essentielles pour favoriser l'inclusion et prévenir les conflits. Il s'est félicité de la possibilité d'engager un dialogue ouvert et continu sur le nouveau plan stratégique du PAM et les incidences de l'examen quadriennal complet.
44. D'autres membres du Conseil ont salué les progrès accomplis par le PAM dans la mise en œuvre des réformes. Ils ont demandé que des points leur soient communiqués sur la mise en commun des installations; la participation du PAM à l'examen des bureaux multipays; la formule de partage des coûts mise en place pour financer le système des coordonnateurs résidents; et l'évaluation conjointe par les organismes ayant leur siège à Rome de la faisabilité de fusionner certaines de leurs fonctions administratives et de leurs fonctions de contrôle.

45. Plusieurs membres ont demandé des explications sur le modèle de collaboration qui sous-tendait la plateforme de services communs en ligne; un membre a prié instamment le PAM de veiller à ce que l'ensemble du processus de numérisation soit accompagné de la diligence nécessaire et de mesures d'atténuation des risques afin d'éviter les problèmes de sécurité. D'autres ont exprimé leur soutien à la participation continue du PAM aux préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et à l'examen du cadre de gestion et de responsabilité.
46. Plusieurs membres ont demandé au PAM comment il pourrait accroître sa représentation parmi les coordonnateurs résidents; un membre a préconisé d'augmenter les ressources accordées aux coordonnateurs résidents pour la mise en œuvre des programmes. D'autres ont souligné l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, d'une collaboration renforcée entre les organismes ayant leur siège à Rome ainsi que les possibilités de programmation conjointe offertes par les analyses communes de pays, les PSP et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.
47. Un membre du Conseil a encouragé le PAM à étudier les possibilités offertes par les donateurs non habituels comme source de financement pour le système des coordonnateurs résidents, estimant que le rôle de coordonnateur résident nécessitait indépendance et compétences techniques pour assurer la cohérence et la collaboration au sein des équipes de pays des Nations Unies. Elle a également exprimé son soutien à l'exclusion totale des programmes humanitaires de la formule de partage des coûts des organisations pour le système des coordonnateurs résidents.
48. La direction a assuré le Conseil qu'elle avait suivi de près la déclaration conjointe présentée à la session du Conseil d'administration du PNUD. Elle a aussi précisé que les services offerts par la plateforme numérique étaient des services communs qui avaient été mis en place pour faire face à la COVID-19, expliquant qu'ils n'interféraient pas avec les mandats individuels des organismes des Nations Unies mais permettaient plutôt des gains d'efficacité grâce à un soutien logistique partagé. La réserve de coordonnateurs résidents comptait 21 candidats du PAM; l'action menée pour augmenter le nombre de membres du personnel du PAM parmi les coordonnateurs résidents se poursuivait. Des progrès avaient été réalisés dans la mise en place de locaux communs, mais 12 nouveaux bureaux devraient être convertis pour que le PAM atteigne l'objectif ambitieux de 50 pour cent d'ici à la fin de 2021.
49. La direction a fait observer que l'examen quadriennal complet était ambitieux et comprenait de nombreux thèmes de programmes, et elle devrait déterminer avec le Conseil dans quelle mesure ces thèmes devaient être retenus dans le nouveau plan stratégique. La programmation conjointe était une priorité dans les discussions menées au sein des organisations des Nations Unies; les autres organismes ayant leur siège à Rome et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) étaient des partenaires très importants du PAM à cet égard.
50. Deux plans stratégiques multipays, comportant des approches régionales novatrices du PAM dans les Caraïbes et le Pacifique, seraient présentées au Conseil dans les 18 mois à venir. La coopération Sud-Sud et le renforcement des capacités des pays étaient des priorités pour l'organisation.

Ressources, questions financières et budgétaires

2021/EB.1/3

Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante

51. Le Président a rappelé qu'un point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante lancée par le Directeur exécutif en 2020 avait été présenté au Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) à leur dernière réunion, et que les rapports étaient disponibles sur la page Web de la session en cours du Conseil.
52. Faisant le point sur cette opération, le Directeur du projet de budgétisation stratégique ascendante a indiqué au Conseil que la première phase de l'opération était en grande partie terminée et que la seconde phase démarrait. La budgétisation stratégique ascendante n'était pas une opération de réduction des coûts et n'aurait pas d'incidence sur le budget ou le plan de gestion de 2021; elle se traduirait en revanche par davantage de cohérence et de transparence et une optimisation de l'utilisation des ressources à partir du Plan de gestion pour 2022-2024.

53. La première phase avait fait apparaître que le PAM devait obtenir 530 millions de dollars pour faire face à ses besoins essentiels, alors que 340 millions de dollars seulement avaient été mis à disposition pour couvrir ces besoins au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) pour 2021. Le PAM devrait combler ce déficit de financement et pourrait décider de faire appel à d'autres sources que le budget AAP afin de financer les activités fondamentales.
54. La budgétisation stratégique ascendante ne pourrait être mise en œuvre efficacement qu'avec la contribution essentielle de la direction. À cet égard, le maintien à 6,5 pour cent du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects pour 2022 avait facilité les prévisions budgétaires. Le montant total du budget AAP ne serait pas modifié à la lumière de la budgétisation stratégique ascendante, mais sa répartition pourrait être révisée. L'idée était que la budgétisation stratégique ascendante permettrait un financement cohérent et prévisible des activités fondamentales et contribuerait à éviter les chevauchements d'activités entre le Siège et les bureaux régionaux.
55. Les membres ont accueilli avec satisfaction les informations communiquées. L'un d'entre eux, tout en se félicitant de la participation de la haute direction à différents échanges de vues et de la contribution accrue des bureaux de pays et des bureaux régionaux, a insisté sur la nécessité que toutes les parties prenantes participantes veillent à respecter leur mandat, tel qu'établi dans la matrice récemment élaborée par l'équipe chargée de la budgétisation stratégique ascendante. Cette matrice devrait, de plus, être mise à jour en fonction des observations en retour des parties prenantes. L'allocation de ressources AAP équitables et stables aux bureaux de pays était essentielle. Il était cependant indispensable d'analyser chaque année les ressources AAP allouées aux bureaux de pays afin de veiller à ce qu'elles correspondent à l'évolution des besoins. Le comité d'examen qu'il était proposé devrait se concentrer sur les activités recoupant plusieurs fonctions et traiter des demandes de crédits fragmentaires et des contestations dans les cas où les résultats visés n'étaient pas clairs. Plusieurs membres ont regretté que seules des informations limitées sur les constatations de l'opération de budgétisation stratégique ascendante aient été mises à disposition et ont demandé que les membres participent à la concertation sur les liens entre cette budgétisation et le plan stratégique pour 2022–2026. Les membres ont souhaité savoir quelle serait l'incidence d'un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects plus faible ou plus élevé sur le périmètre et l'exécution des services fournis à l'échelle de l'institution grâce aux bureaux et aux postes financés au titre du budget AAP. Ils ont également souhaité en savoir plus sur la contribution de la budgétisation stratégique ascendante au respect des grandes priorités, notamment l'égalité femmes-hommes et l'équité du traitement des deux sexes et la protection de l'environnement, sur le rôle des financements extrabudgétaires dans les activités opérationnelles et administratives du PAM, et sur les travaux du groupe de travail chargé du recouvrement des coûts et leur état d'avancement. De plus, ils ont fait valoir qu'il était nécessaire d'établir un plan d'action clair ou, tout au moins, d'esquisser des perspectives concernant l'amélioration des conditions d'emploi des consultants sous contrat de courte durée; le personnel exerçant des fonctions essentielles ne devrait pas être employé aux termes de ce type de contrats. Un membre a regretté ce qu'il a qualifié de manque de clarté concernant les incidences que la budgétisation stratégique ascendante pourrait avoir sur le processus de budgétisation stratégique. Un autre membre s'est interrogé sur les conséquences sur le budget AAP d'une hausse ou d'une baisse des contributions reçues par le PAM et a souhaité savoir de quelle manière le compte de péréquation pouvait atténuer les incertitudes budgétaires. Un membre a prié la direction de rendre compte régulièrement aux membres des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la budgétisation stratégique ascendante et de l'utilisation de ressources extrabudgétaires sur le terrain, et a alerté sur le fait que la participation plus large des bureaux de pays à l'élaboration des budgets était susceptible d'accroître la concurrence pour l'obtention de financements.
56. Répondant aux questions des membres du Conseil, le Directeur de projet pour l'opération de budgétisation stratégique ascendante a fait valoir que cette opération avait été lancée précisément pour fournir aux membres des éclaircissements sur nombre des points soulevés. Par exemple, elle aidait le PAM à appréhender le nombre de consultants recrutés pour exercer des activités fondamentales et faciliterait l'action menée pour respecter les grandes priorités; cependant, actuellement, le manque de données empêchait de trouver des solutions à certains des problèmes recensés. Des mécanismes avaient été mis au point pour faire face à une augmentation ou à une diminution des ressources disponibles, et les ressources du Compte de péréquation des dépenses AAP pouvaient être utilisées pour atténuer les répercussions d'une baisse soudaine des fonds disponibles. En renforçant la transparence, la budgétisation stratégique ascendante aiderait le PAM à améliorer l'adéquation des financements.

57. Le Chef de cabinet et Directeur du Bureau du Directeur exécutif a souligné que, si elle ne constituait pas une panacée, la budgétisation stratégique ascendante permettrait au PAM de rassembler des données qu'il essayait de collecter depuis longtemps et apporterait de la clarté sur son orientation à venir. La direction tiendrait des consultations régulières avec le Conseil à mesure que l'opération avancerait.
58. Le Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion des ressources et Directeur financier a fait remarquer qu'il importait de déterminer dans quels domaines le PAM pouvait réduire les dépenses AAP avant de recommander une éventuelle modification du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects. Dans les précédents plans de gestion et projets de budget AAP, il était prévu que des activités d'appui aux programmes et aux opérations soient financées à l'aide de ressources extrabudgétaires. Au titre de la budgétisation stratégique ascendante, un modèle consolidé unique était utilisé pour analyser toutes ces activités afin de hiérarchiser les besoins et de fournir un soutien financier approprié dans le cadre du plan de gestion pour 2022-2024. Une modification de 0,5 pour cent du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects entraînerait une différence de 35 millions de dollars dans le montant des recettes issues du recouvrement des coûts d'appui indirects. Dans le Plan de gestion pour 2020-2022, les recettes au titre du recouvrement des coûts d'appui indirects avaient été supérieures de 79 millions de dollars au budget AAP approuvé.
59. La direction a pris note des préoccupations concernant le risque d'augmenter la concurrence pour les ressources entre les bureaux de pays et fournirait d'autres informations sur les activités du groupe de travail chargé du recouvrement des coûts dans les meilleurs délais.

2021/EB.1/4 Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021

60. Le Directeur de la Division de la planification et de la performance institutionnelles a fait savoir qu'à la mi-janvier 2021 les besoins opérationnels pour l'année avaient déjà augmenté de 9 pour cent par rapport aux chiffres publiés dans le Plan de gestion, et atteignaient 13,5 milliards de dollars pour un nombre total de bénéficiaires estimé à 109 millions. Ce montant continuait d'augmenter à mesure que les plans fondés sur les besoins étaient actualisés et, compte tenu de prévisions de financement globales de 7,8 milliards de dollars, les perspectives étaient extrêmement préoccupantes.
61. C'était le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui faisait état de la plus forte hausse des besoins opérationnels, dont 88 millions de dollars supplémentaires requis pour les opérations en République arabe syrienne. Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest avait connu la plus forte augmentation du nombre de personnes nécessitant une assistance, ce qui reflétait les multiples crises humanitaires et l'aggravation de l'insécurité.
62. Le solde du compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) présenté dans le Plan de gestion pour 2021 n'avait pas changé. Compte tenu de la hausse des prévisions de financement, toutefois, les projections tablaient sur un solde de 243 millions de dollars au 31 décembre 2021, bien supérieur au niveau cible, fixé à cinq mois de dépenses AAP.
63. Les membres du Conseil ont fait part de leurs inquiétudes concernant le déficit de financement et demandé comment la direction prévoyait d'y faire face, suggérant que la direction s'emploie à élargir la base de financement du PAM, à améliorer l'efficacité et à développer les financements souples pluriannuels et les mécanismes de financement innovants tels que les conversions de créances et le cofinancement. Un autre membre a demandé comment le PAM s'y prenait pour estimer le volume des financements provenant de sources non habituelles pour 2021, compte tenu des dommages économiques généralisés causés par la COVID-19.
64. Un membre a demandé au PAM d'exposer ses plans pour élaborer et mettre en œuvre, conjointement avec la FAO et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), une stratégie exceptionnelle de mobilisation de ressources en faveur de la prévention de la famine, y compris un montant de 5 milliards de dollars d'assistance alimentaire d'urgence, comme le demandait le Secrétaire général; il souhaitait savoir comment les domaines de besoins prioritaires seraient déterminés et si le PAM avait des préoccupations majeures liées à cette initiative.
65. Une autre membre s'est interrogée sur le calendrier et les motifs de la décision du PAM de rattacher plusieurs bureaux de pays à un autre bureau régional. Elle a également souhaité obtenir des précisions sur la manière dont la direction prévoyait d'utiliser le Compte de péréquation des dépenses AAP et demandé confirmation que le Conseil serait averti avant tout prélèvement sur ce compte.

66. Un membre a demandé pourquoi les dépenses du PAM avaient explosé en décembre 2020, notant que le CCQAB avait recommandé dans son rapport que le PAM explique cette anomalie.
67. La direction a expliqué que les sommes versées à la suite de l'appel à financer l'assistance alimentaire d'urgence à hauteur de 5 milliards de dollars seraient utilisées pour fournir un repas par jour pendant un an à environ 30 millions de personnes dans le monde qui, selon les estimations, se trouvaient en phase 4 de l'IPC, voire pire. Le fait de disposer de contributions souples et non assorties de conditions permettrait d'intervenir rapidement et à moindre coût. Le PAM avait décidé d'utiliser le compte d'intervention immédiate pour mobiliser ces ressources plutôt que de créer un mécanisme de financement distinct, de peur que cette dernière solution n'encourage la préaffectation des contributions. Le PAM collaborait avec la FAO et OCHA à une stratégie de financement en faveur de la prévention de la famine à l'échelle du système des Nations Unies, étant donné que l'enveloppe de 5 milliards de dollars ne couvrait que les opérations prévues du PAM.
68. La direction a averti que sept donateurs au moins pourraient réduire leur contribution en 2021, ce qui aggraverait encore des problèmes de financement déjà considérables. Le PAM pouvait espérer lever 500 millions de dollars par l'intermédiaire des institutions financières internationales, même si ce chiffre était peut-être sous-estimé. Les résultats obtenus par l'équipe chargée de mobiliser des fonds auprès du secteur privé étaient prometteurs; la veille de la session, un donateur anonyme avait fait une contribution de 5 millions de dollars par l'intermédiaire des Amis du PAM aux États-Unis, un montant sans précédent pour un don effectué par un particulier.
69. Les changements dans le rattachement de certains bureaux de pays à des bureaux régionaux avaient été apportés à la suite d'une recommandation de l'Auditeur externe formulée en 2019. La nouvelle structure correspondait davantage à la situation géographique des bureaux de pays et des bureaux régionaux.
70. La direction a aussi confirmé que le PAM consulterait le Conseil avant de recourir au Compte de péréquation des dépenses AAP. L'augmentation des dépenses constatée en décembre 2020 pouvait s'expliquer par des retards dans les dépenses imputables à la COVID-19; en effet les dépenses culminaient habituellement en novembre en raison des procédures de clôture budgétaire et d'élaboration des assurances de la direction en fin d'exercice.

Questions d'administration et de gestion

2021/EB.A/5

Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

71. Le Directeur de la Division de la gestion globale des risques et Responsable du contrôle des risques a présenté les réponses du PAM aux sept nouveaux rapports du Corps commun d'inspection (CCI) publiés en 2020 et un point sur la mise en œuvre des 54 recommandations issues de rapports antérieurs. La direction avait appliqué 46 de ces dernières (85 pour cent) et 40 des 42 nouvelles recommandations du CCI (95 pour cent) publiées en 2020 – les pourcentages les plus élevés atteints depuis 2013. Une recommandation clé publiée en 2018 avait été classée lorsque des procédures opératoires normalisées pour le traitement des cas de représailles contre des dénonciateurs d'irrégularités avaient été publiées dans une circulaire du Directeur exécutif de décembre 2020.
72. Les membres du Conseil ont salué l'engagement ferme du PAM à assurer la cohérence et l'efficacité du système des Nations Unies, ce dont témoignait le nombre élevé de recommandations du CCI acceptées et entièrement mises en œuvre par la direction malgré les difficultés rencontrées en 2020. En ce qui concernait les recommandations relatives à la formation, les membres ont accueilli avec satisfaction l'élaboration d'une approche de formation conjointe entre les organismes des Nations Unies et attendaient avec intérêt de pouvoir examiner un cadre commun pour la formation. Soulignant qu'il importait de fournir du matériel et des activités de formation dans toutes les langues pertinentes pour les participants potentiels, ils ont encouragé la direction à mettre en œuvre les recommandations du CCI concernant le multilinguisme et demandé qu'un point sur les progrès accomplis soit présenté à la session annuelle de 2021 du Conseil.
73. Les membres ont déclaré que la mise en œuvre des recommandations en matière de contrôle était particulièrement importante et que, en raison des risques posés pour la réputation du PAM par les actes de fraude et de corruption commis par les partenaires coopérants, toutes les allégations de ce type de faute devaient faire l'objet d'une enquête du Bureau de l'Inspecteur général. Ils se sont interrogés sur le retard pris dans l'activité visant à cartographier l'occurrence et l'enregistrement des risques liés aux

- conflits d'intérêts d'ordre institutionnel, qui devait initialement être achevée en décembre 2019 mais qui avait été reportée à juillet 2021, et prié instamment la direction d'achever les tâches en suspens liées au contrôle d'ici à la fin de l'année. Compte tenu des assurances supplémentaires qu'elle apporterait au Conseil, les membres se réjouissaient de voir la fonction de l'évaluation intégrée au mandat révisé du Comité d'audit, qui devait être présenté à la deuxième session ordinaire de 2021 du Conseil.
74. Les membres ont également encouragé la direction à renforcer la plateforme de réservation en ligne des voyages en avion et à maintenir la dynamique de la mise en œuvre des recommandations du CCI liées à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, y compris celles concernant les locaux communs. Un membre a demandé si la direction du PAM contribuerait à l'examen par le CCI de la gestion et de l'administration de la FAO qui était prévu en 2021.
75. La direction, l'Inspecteur général et la Déontologue principale ont répondu aux points soulevés. La formulation de la réponse de la direction aux recommandations du CCI concernant le multilinguisme était en cours, cinq des six recommandations adressées aux organismes ayant été acceptées à ce jour dans leur totalité; elles seraient communiquées au Conseil et pourraient être présentées à sa session annuelle si l'on disposait de suffisamment de temps. Le mandat actualisé du Comité d'audit couvrirait la supervision de la fonction d'évaluation, l'autoévaluation de l'efficacité du comité et l'examen de la fonction d'enquête.
76. Toutes les allégations de fraude ou de corruption concernant le personnel du PAM ou d'un partenaire coopérant devaient être signalées au Bureau des inspections et des enquêtes. Lorsqu'un partenaire coopérant était concerné, le Bureau transmettait les allégations au bureau d'enquête indépendant du partenaire s'il était jugé suffisamment qualifié sur la base de contrôles de l'obligation de vigilance. Le Bureau des inspections et des enquêtes analysait ensuite le rapport d'enquête du partenaire. Si un partenaire ne disposait pas de fonction d'enquête adéquate, le Bureau des inspections et des enquêtes effectuait lui-même l'enquête. L'examen, effectué par le Bureau de l'Inspecteur général, des obligations en matière de signalement des dénonciateurs d'irrégularités serait présenté à la session annuelle du Conseil. Un consultant avait été recruté récemment pour recenser les conflits d'intérêts institutionnels, et la direction examinait actuellement les supports qui facilitaient la mise en œuvre de la politique de déclaration.
77. Le PAM entendait intégrer le système de réservation en ligne des Nations Unies pour les voyages en avion dans sa propre plateforme WeTravel d'ici à la fin de 2021. Pendant la pandémie de COVID-19, le PAM avait collaboré avec l'agence responsable de ses voyages dans le monde pour trouver les solutions les plus fiables pour son personnel et récupérer les fonds potentiellement perdus à la suite d'annulations. Plus de 46 pour cent des locaux du PAM étaient partagés avec d'autres organismes des Nations Unies, un niveau proche de l'objectif de 50 pour cent fixé par le Secrétaire général pour la fin de 2021.
78. Le Responsable du contrôle des risques a remercié les membres du Conseil de leur soutien, notant que la mise en œuvre de certaines des recommandations du CCI entraînait des dépenses supplémentaires pour lesquelles un financement était nécessaire.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Ouest

79. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest a indiqué que la région devait faire face à des défis sans précédent en 2021, avec des niveaux croissants d'insurrection et de violence, une situation macroéconomique qui se détériorait, une flambée des prix alimentaires et des taux de malnutrition toujours élevés, aggravés par les chocs climatiques et la COVID-19. Il a aussi attiré l'attention sur la récente épidémie d'Ebola en Guinée. L'insécurité alimentaire devrait augmenter de près de 20 pour cent par rapport à 2020, selon les prévisions du cadre harmonisé de novembre 2020, ce qui laisserait 28,9 millions de personnes en phase 3 ou plus de l'IPC.
80. Le Sahel continuait d'être en proie à l'insécurité, en particulier dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le rapport des Nations Unies sur l'étude prospective Sahel 2043 recensait les mesures susceptibles de renforcer la résilience au niveau des communautés et des systèmes et de promouvoir la prospérité dans la région; le PAM avait un rôle à jouer pour accompagner l'action menée par les gouvernements pour renforcer les systèmes et les capacités au niveau national, améliorer la résilience des communautés et valoriser le capital humain. Par ailleurs, l'action menée par le PAM pour l'intensification de la résilience intégrée au Sahel commençait à montrer des effets positifs sur la consommation alimentaire et la capacité des ménages à subvenir à leurs besoins non liés à l'alimentation;

les bénéficiaires signalaient également des améliorations dans l'accès aux marchés et aux services essentiels et dans la préservation de l'environnement.

81. En 2021, le PAM s'attacherait à promouvoir l'intégration et l'innovation, à renforcer les systèmes de protection sociale et d'alimentation nationaux, à coopérer plus étroitement avec ses partenaires grâce à des actions communes et à une meilleure convergence des interventions et à appuyer les programmes nationaux et régionaux. La coopération avec les partenaires comme l'UNICEF, les organismes ayant leur siège à Rome, l'Agence allemande de coopération internationale), les institutions nationales et les institutions financières internationales serait également poursuivie et renforcée.
82. Les membres du Conseil se sont dits préoccupés par l'augmentation de l'insécurité alimentaire, en particulier au Sahel. Ils ont félicité le PAM pour son action qui permettait de sauver des vies et rendu hommage au personnel qui travaillait dans des conditions très difficiles. Plusieurs membres du Conseil ont déclaré qu'il fallait obtenir davantage de fonds pluriannuels et souples pour les opérations au Sahel. Un membre a prié instamment les donateurs de concrétiser les promesses faites lors de la conférence d'annonces de contributions pour le Sahel en septembre 2020; d'autres ont demandé comment le PAM entendait accroître ses financements et adapter ses opérations si les déficits de financement devaient persister.
83. Plusieurs membres du Conseil ont appelé à une stricte adhésion au droit humanitaire et à un accès humanitaire sans restriction; un membre a demandé comment les donateurs pouvaient appuyer les mécanismes de coordination civile et militaire dans les situations humanitaires pour assurer un accès sûr et sans entraves aux populations dans le besoin.
84. Les membres se sont félicités des partenariats du PAM avec les autres organismes des Nations Unies, les institutions financières internationales et le milieu universitaire, s'agissant en particulier du renforcement de la résilience, de la protection sociale et de la cohésion sociale. Ils ont exprimé aussi leur appui à l'action menée au carrefour de l'action humanitaire, de l'aide au développement et de la consolidation de la paix dans le cadre des opérations d'urgence conçues pour réduire les besoins futurs et invité le PAM à élargir ses programmes pluriannuels de résilience au Sahel, à privilégier la production de données probantes et à employer des approches tenant compte de la situation de conflit, fondées sur des analyses conjointes des risques et de la vulnérabilité.
85. Une membre a accueilli avec satisfaction la signature des accords de financement liés au programme conjoint des organismes ayant leur siège à Rome en faveur du Sahel mis en place pour faire face aux défis posés par la COVID-19, les conflits et le changement climatique (SD3C) lors d'un récent sommet tenu à N'Djamena (Tchad). Elle a invité le PAM à donner des précisions sur sa contribution au plan d'action commun SD3C, comme l'avaient demandé plusieurs listes lors de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil. Elle a également demandé au Directeur régional de faire part de son analyse des principaux problèmes d'accès rencontrés dans la région et des précisions sur les initiatives menées pour assurer l'accès humanitaire et la sécurité du personnel. Elle s'est félicitée de l'intention du PAM de consolider ses activités de renforcement de la résilience, en particulier à l'appui des systèmes de protection sociale nationaux, et demandé quelles difficultés étaient envisagées à cet égard.
86. Le Directeur régional a repris à son compte l'appel lancé aux donateurs de concrétiser leurs annonces de contributions pour le Sahel. Il a confirmé que le PAM continuerait à plaider pour une augmentation des financements pour la région et à élargir sa base de donateurs grâce à une collaboration accrue avec les gouvernements, les organismes régionaux et les institutions financières internationales. Il a également espéré que le Groupe des Sept (G7) aborderait les questions relatives au Sahel lors de sa prochaine session en Italie et susciterait ainsi une attention et un engagement accrus de la part de la communauté internationale.
87. Il a déclaré que l'accès était un problème très préoccupant, et encouragé les pays donateurs à examiner si leurs propres lois antiterroristes pouvaient empêcher de recourir à des formules novatrices de dialogue avec des groupes dans les zones de conflit. Il a ajouté que dans certains cas la faible tolérance au risque des gouvernements hôtes entravait l'accès, par exemple lorsque des escortes militaires étaient rendues obligatoires pour que les travailleurs humanitaires puissent opérer dans certains endroits.

88. L'évaluation d'impact des activités du PAM liées à la résilience, menée par le PAM et la Banque mondiale, avait été ralentie par la pandémie de COVID-19, mais des progrès étaient réalisés et les notes conceptuelles pour le Mali et le Niger relatives à l'évaluation d'impact conjointe des programmes du PAM axés sur la résilience étaient en voie d'achèvement.
89. Le Directeur exécutif adjoint a ajouté qu'un point sur le plan SD3C serait présenté après une réunion du Groupe consultatif de haut niveau des trois organismes ayant leur siège à Rome en mars 2021.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique australe

90. En donnant un aperçu de la situation en Afrique australe, la Directrice régionale, a commencé par présenter les condoléances de son équipe aux familles des collègues du PAM et des membres de la mission italienne qui avaient perdu la vie dans l'embuscade tendue en République démocratique du Congo, ainsi qu'aux familles des trois collègues du PAM qui étaient morts de la COVID-19 depuis le mois de janvier.
91. Dans la région Afrique australe, la pandémie de COVID-19 aggravait les effets du changement climatique, des inondations et des sécheresses, de l'instabilité sociale et politique croissante et des déplacements de population à grande échelle. Sur les 50 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire que compte la région, le PAM était venu en aide à 20,6 millions de personnes, et fourni 460 000 tonnes de produits alimentaires et des transferts de type monétaire pour un montant de 162 millions de dollars. Grâce à des achats anticipés d'un montant de 99 millions de dollars, il avait été possible de réduire de 83 jours en moyenne les délais entre les achats de vivres et leur distribution.
92. Face à la pandémie, le PAM avait intensifié son appui aux systèmes gouvernementaux de nutrition et de protection sociale, notamment en portant assistance à 1,4 million de personnes supplémentaires dans les zones urbaines. Le PAM avait accompli des progrès importants en plaçant les interventions anticipées au centre de son modèle d'assistance. La technologie était utilisée pour prévoir les besoins et la collecte de données facilitait l'analyse en temps réel des communautés difficiles à atteindre; le PAM travaillait avec la Communauté de développement de l'Afrique australe, les gouvernements et les organismes de gestion des catastrophes nationaux pour renforcer les capacités nationales en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.
93. En collaboration avec les gouvernements, les autres organismes ayant leur siège à Rome et les organisations non gouvernementales (ONG), le PAM appuyait les dialogues organisés au niveau national pour préparer le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui devait se tenir en septembre 2021; le PAM appliquait une approche fondée sur les systèmes alimentaires dans ses activités visant à renforcer les liens entre les petits exploitants et les marchés locaux et régionaux, à mettre en place des réseaux de transport efficaces et à transférer des connaissances et des compétences en matière d'enrichissement des aliments et d'assurance qualité aux partenaires du secteur privé.
94. Dans les pays de la région, le PAM fournissait une assistance technique pour les interventions d'alimentation scolaire et de nutrition, venait en aide aux personnes déplacées et s'attachait à renforcer la résilience face aux crises liées entre autres au climat. Il avait besoin de toute urgence de 571 millions de dollars pour couvrir les opérations dans 12 pays d'Afrique australe au cours des six mois à venir; le montant total des besoins était de 885 millions de dollars. La Directrice régionale a remercié les membres du Conseil de l'appui qu'ils apportaient à la région.
95. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction l'action du PAM au carrefour entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, l'accent mis sur le renforcement de la résilience, le développement de la capacité des organisations régionales et des organisations de gestion des catastrophes nationales et les mesures d'anticipation qu'il a prises pour sauver des vies et améliorer le rapport coût-efficacité. Faisant observer que le renforcement de la résilience nécessitait des engagements de longue durée en termes de temps et de financement, ils ont indiqué qu'il fallait associer le secteur privé ainsi que les gouvernements nationaux et les autres organismes ayant leur siège à Rome à de tels efforts. La coopération avec les Nations Unies et d'autres partenaires était également essentielle pour les programmes du PAM en faveur des personnes déplacées, ses activités sur l'adaptation au changement climatique et son engagement concernant le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

96. Se référant aux allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles en rapport avec l'assistance humanitaire dans la province de Cabo Delgado (Mozambique), un membre a invité instamment la direction à poursuivre ses enquêtes et à renforcer ses systèmes et procédures visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles.
97. En réponse aux questions posées, la Directrice régionale a déclaré que le PAM utilisait le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation dans ses programmes dans huit pays d'Afrique australe. Les entités du secteur privé avec lesquelles le PAM collaborait dans ses activités de renforcement de la résilience étaient notamment des petits exploitants, des brasseries locales, des entreprises d'enrichissement de farine et de transformation alimentaire, ainsi que des entreprises intervenant dans le transport, l'eau et d'autres éléments des chaînes de valeur et d'approvisionnement.
98. Face aux allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans la province de Cabo Delgado, le PAM avait intensifié ses interventions pour la protection des populations touchées, notamment sa permanence téléphonique qui permettait de signaler tous les problèmes de ce type; collaborait avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le gouvernement pour améliorer l'enregistrement des bénéficiaires; et avait augmenté ses activités de renforcement des capacités en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles pour le gouvernement, les autorités locales, les ONG et les partenaires sociaux ainsi que le personnel du PAM. Toutes les allégations faisaient l'objet d'une enquête approfondie, avec un suivi de la part des organismes des Nations Unies dans le module de la protection.

Portefeuille d'activités dans la région Afrique de l'Est

99. Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Est a déclaré que la région représentait 4 pour cent de la population mondiale mais 20 pour cent des personnes classées comme étant en situation d'insécurité alimentaire. Les conflits, l'insécurité et les chocs climatiques étaient les principaux facteurs d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Est. Des conditions plus sèches qu'à l'ordinaire au début de la saison de végétation et les invasions acridiennes, notamment en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, aggravaient également l'insécurité alimentaire dans toute la région.
100. Le PAM avait apporté une assistance alimentaire à quelque 26 millions de personnes en 2020, dont 13 millions qui avaient reçu une assistance en nature, 5,3 millions des transferts de type monétaire et 4,4 millions d'enfants et de femmes des aliments nutritifs spécialisés. Quelque 2,6 millions d'enfants avaient reçu des repas scolaires et des rations à emporter.
101. La pandémie de COVID-19 avait eu des retombées très négatives sur les opérations du PAM, notamment un impact disproportionné sur les habitants des villes, qui avaient connu une forte augmentation du chômage et quelque 14 millions d'entre eux étaient en situation d'insécurité alimentaire. Le PAM collaborait avec plusieurs gouvernements d'Afrique de l'Est et des institutions financières internationales pour mettre en place des programmes de protection sociale visant à faire face aux besoins des populations pauvres dans les zones urbaines et renforçait sa capacité à venir en aide aux populations urbaines. Le PAM collaborait également avec l'Université de Wolverhampton (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) pour élaborer un dispositif d'apprentissage en matière de protection sociale visant à promouvoir le partage des meilleures pratiques.
102. Les envois de fonds vers la région par les ressortissants résidant à l'étranger avaient fortement diminué en 2020, sapant les efforts faits pour réduire la pauvreté. De plus, la COVID-19 avait eu des incidences négatives sur la fourniture de soins de santé, et de nombreux pays avaient fermé les écoles pour de longues périodes. Au Kenya, par exemple, les écoles avaient été fermées pendant près de dix mois, et de nombreux enfants qui dépendaient des programmes d'alimentation scolaire n'avaient pas d'autre choix que d'avoir des rations à emporter.
103. Depuis mars 2020, quelque 280 membres du personnel du PAM avaient contracté la COVID-19, et un était mort. Les membres du Conseil étaient invités instamment à fournir un appui supplémentaire au PAM, y compris la possibilité d'accéder aux vaccins, afin que les membres de son personnel puissent continuer à exercer leurs fonctions en toute sécurité.
104. Le PAM était d'avis que l'assistance alimentaire pouvait promouvoir la paix et la stabilité et menait plusieurs études, notamment avec l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, afin d'améliorer ses opérations et les orientations qu'il donnait aux bureaux de pays. Un conseiller chargé des questions relatives aux conflits avait été nommé récemment au Bureau régional pour l'Afrique de l'Est

- pour fournir des orientations supplémentaires sur la manière dont le PAM pourrait aider les gouvernements et les autres parties prenantes à promouvoir la paix et à renforcer la sécurité alimentaire dans la région.
105. Faute de financements suffisants, le PAM était contraint de réduire les rations qu'il fournissait aux réfugiés et aux personnes déplacées en Afrique de l'Est. Les rations seraient réduites de 40 pour cent en Ouganda et au Kenya et de 60 pour cent au Rwanda. Le Directeur régional a appelé les membres du Conseil à fournir un appui supplémentaire afin que le PAM puisse continuer à fournir une assistance adéquate aux populations extrêmement vulnérables dans ces pays.
 106. Afin d'assurer un financement suffisant à ses programmes, le PAM travaillait en étroite collaboration avec ses partenaires, notamment l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).
 107. En Éthiopie, le Gouvernement avait demandé au PAM de transposer à plus grande échelle ses programmes de distribution de vivres et de supplémentation alimentaire dans la région du Tigray, où 2,98 millions de personnes avaient besoin de secours alimentaires immédiats; de fournir un appui logistique aux acteurs gouvernementaux et de la société civile; et de souscrire à des plans d'intervention. Le PAM avait besoin de 107 millions de dollars supplémentaires pour faire face aux besoins alimentaires dans le Tigray pendant les six mois à venir, mais moins de 20 pour cent de ce montant avait été reçu. Le Directeur régional demandait aux membres du Conseil de remédier à ce déficit de financement.
 108. Le PAM avait récemment établi une plateforme pour l'innovation afin de recenser les solutions locales aux problèmes liés à l'alimentation. Il collaborait également avec les universités, la Hult Prize Foundation et le Gouvernement danois, pour promouvoir l'autonomisation des jeunes et définir des solutions novatrices aux problèmes de la faim et de la sécurité alimentaire. Il mettait également en place des partenariats avec diverses parties prenantes internationales, y compris la Banque africaine de développement, la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.
 109. Au total, 2,1 milliards de dollars de contributions avaient été reçus en 2020. Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique fournissant 63 pour cent de l'ensemble des financements destinés à la région, il fallait faire davantage pour élargir la base des donateurs, d'autant plus que 3,7 milliards de dollars seraient nécessaires en 2021. Cela était particulièrement important car les financements pluriannuels avaient diminué des dernières années et 81 pour cent des fonds reçus étaient réservés à des activités spécifiques.
 110. Les membres du Conseil ont remercié le Directeur régional pour cette mise à jour et salué l'approche adoptée par le PAM pour relever les défis associés au système alimentaire dans la région. Un membre a demandé comment le PAM renforçait la collaboration entre les bureaux de pays pour traiter les questions transversales comme le conflit au Tigray, les invasions acridiennes et les réfugiés au niveau régional; comment il prévoyait d'élargir et de diversifier sa base de donateurs et d'aider les populations à mettre fin à leur dépendance à l'égard de l'assistance humanitaire; comment il entendait lutter contre l'insécurité alimentaire aiguë parmi les populations urbaines; comment il cherchait à surmonter les obstacles bureaucratiques à l'accès humanitaire imposés par les gouvernements hôtes; et comment il pouvait empêcher le détournement et le vol de fournitures d'urgence par des acteurs armés opérant dans la région. Un autre membre a demandé si les donateurs étaient susceptibles de fournir des fonds supplémentaires pour couvrir les besoins alimentaires au Tigray si le PAM parvenait à surmonter les obstacles bureaucratiques qui empêchaient actuellement l'accès humanitaire dans cette région.
 111. En répondant aux questions des membres du Conseil, le Directeur régional a déclaré que la récente intégration du Bureau du PAM au Soudan au Bureau régional pour l'Afrique de l'Est permettrait de renforcer les initiatives transfrontières menées par le PAM en Éthiopie, au Soudan du Sud et au Soudan et aiderait le PAM à répondre aux besoins des populations touchées dans ces pays. Le PAM s'efforçait constamment d'établir des partenariats solides, notamment avec des organisations multilatérales, et de mobiliser des fonds supplémentaires en vue d'aller au-delà des interventions humanitaires d'urgence et de renforcer la résilience des populations. À cet égard, la Banque mondiale et le Gouvernement somalien apportaient un appui essentiel à de nombreuses initiatives du PAM en Somalie. Le PAM travaillait également en étroite collaboration avec plusieurs gouvernements pour fournir un soutien aux personnes vivant dans les zones urbaines; la COVID-19 avait accéléré la fourniture de ce soutien, et le PAM s'efforcerait de tirer parti de l'expérience acquise à cet égard. Le PAM aspirait à respecter les principes humanitaires, mais il importait de faire preuve de réalisme s'agissant de l'accès humanitaire. Le PAM

devait toujours coordonner ses activités avec les gouvernements hôtes, et avait établi de bonnes relations de travail avec tous les pays d'Afrique de l'Est. Les conditions de sécurité dans plusieurs pays continuaient d'entraver les activités du PAM au quotidien, mais le PAM continuerait de collaborer avec les gouvernements hôtes pour assurer la sécurité et la sûreté des acteurs humanitaires. Un environnement sûr permettait au personnel du PAM de travailler en toute sécurité et d'atteindre les personnes auxquelles il voulait venir en aide. Seules des ressources limitées avaient été fournies pour les secours humanitaires au Tigray. Les donateurs suivaient cette situation de près, et une aide supplémentaire pourrait être apportée si le PAM élargissait ses opérations; paradoxalement, le PAM ne serait pas en mesure de développer ses opérations de manière significative tant que des ressources supplémentaires ne seraient pas mises à disposition.

Portefeuille d'activités dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord

112. La Directrice régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a présenté les activités du PAM dans la région, où la pandémie de COVID-19 avait aggravé les effets des conflits et des fragilités économiques, entraînant une réduction du produit intérieur brut de 10 pour cent en moyenne et une multiplication par trois des prix alimentaires en une année. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire atteignait 55 millions, soit une augmentation de 32 pour cent depuis le début de la pandémie, et continuait d'augmenter. Les perspectives pour 2021 étaient très incertaines, et le PAM avait besoin de 1,3 milliard de dollars pour financer ses programmes dans la région sur les six mois suivants.
113. Au Yémen, 16,2 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë et 2,3 millions d'enfants de moins de 5 ans étaient exposés au risque de malnutrition aiguë, dont près de 400 000 avaient besoin de toute urgence de traitements si l'on voulait les sauver. Le PAM avait pour objectif de fournir une assistance alimentaire générale à 13 millions de personnes, mais avait dû réduire de moitié ses rations dans la plupart des districts. À la suite de la hiérarchisation des priorités, près de la moitié des bénéficiaires du PAM recevraient une ration complémentaire si les fonds le permettaient. La redéfinition du ciblage et l'enregistrement biométrique des bénéficiaires se poursuivaient.
114. En République arabe syrienne, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire était passé de 7,9 millions en 2019 à 12,4 millions en 2020, tandis que le nombre de celles confrontées à une insécurité alimentaire grave avait plus que doublé, passant de 600 000 à 1,3 million. Faute de financements suffisants, le PAM venait en aide à 5 millions seulement des 8 millions de bénéficiaires prévus, et l'assortiment alimentaire avait été réduit de 30 pour cent.
115. L'insécurité alimentaire augmentait également en Jordanie, en Iraq, au Liban, en Turquie et en Égypte qui, ensemble, accueillait 6 millions de réfugiés, en Libye et dans l'État de Palestine ainsi que parmi les réfugiés en Algérie et en République islamique d'Iran. Au Liban, le PAM serait en 2021 le principal partenaire du Gouvernement dans l'utilisation d'un prêt attendu de 246 millions de dollars de la Banque mondiale pour mettre en œuvre un programme de filets de protection sociale d'urgence qui devrait fournir des transferts monétaires à 147 000 familles et à 87 000 étudiants.
116. L'appui du PAM aux économies locales avait comporté notamment la distribution de plus d'un milliard de dollars en transferts de type monétaire en 2020; des programmes de création d'emploi pour des travaux communautaires dans les zones urbaines; des activités de formation professionnelle pour les réfugiés, les femmes, les jeunes et les petites entreprises; des programmes d'alimentation scolaire, qui avaient distribué des transferts de type monétaire et des rations à emporter lorsque les écoles étaient fermées pendant la pandémie; un appui à la production vivrière au niveau des communautés et des ménages sous forme de programmes d'agriculture urbaine sensible aux aléas climatiques, de pisciculture et d'hydroponie; et des programmes de création de moyens d'existence et d'avoirs communautaires. Les partenariats avec les gouvernements nationaux comprenaient notamment l'appui au programme d'alimentation scolaire national et aux programmes de renforcement de la résilience en faveur des petits exploitants en Égypte, qui étaient financés par des mécanismes novateurs comme des conversions de créances avec l'Italie et l'Allemagne et par des contributions du secteur privé et de la banque centrale; la modernisation du système de distribution publique en Iraq; et l'appui au programme d'alimentation scolaire financé par le Gouvernement tunisien.

117. En remerciant la Directrice régionale et son équipe pour leur travail dans la région, les membres du Conseil se sont félicités particulièrement de l'assistance vitale apportée par le PAM au Yémen et de l'utilisation des transferts de type monétaire pour faire face aux besoins alimentaires urgents des réfugiés syriens. Les membres se sont dits préoccupés par la situation en Iraq et dans l'État de Palestine et ont demandé des informations sur les plans du PAM pour venir en aide aux personnes démunies en Iraq à la suite de la récente fermeture des camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays et à la dévaluation de la monnaie iraquienne. Ils ont aussi demandé de plus amples détails sur les plans du PAM visant à élargir sa base de donateurs et à établir des priorités budgétaires en cas de déficit de financement.
118. La Directrice régionale a déclaré que les initiatives engagées par le PAM pour trouver de nouvelles sources de financement comprenaient des actions de sensibilisation auprès des donateurs actuels et potentiels dans la région, y compris les entités du secteur privé, et une collaboration sur les programmes financés par les gouvernements et la Banque mondiale. S'agissant d'allouer le peu de ressources disponibles au Yémen, le PAM donnait la priorité aux zones touchées par le conflit où l'insécurité alimentaire était élevée, aux communautés marginalisées et aux personnes déplacées vulnérables. Le ciblage des ménages était amélioré en République arabe syrienne en vue d'éclairer les activités de hiérarchisation des priorités, et des critères d'établissement des priorités avaient été définis pour les programmes en faveur des réfugiés en Jordanie et en Égypte.

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes

119. En Amérique latine et aux Caraïbes, l'impact de la pandémie de COVID-19 avait dépassé les capacités du système de santé et déclenché la pire récession depuis un siècle. Le nombre de personnes en situation de grave insécurité alimentaire avait été multiplié par quatre; malgré la levée des restrictions imposées aux déplacements, le redressement devrait être lent, et la résilience s'était fortement érodée.
120. La sécurité alimentaire et les indicateurs économiques se détérioraient en Haïti, où 46 pour cent de la population avait besoin d'une assistance d'urgence. À Cuba, le PAM avait appuyé la riposte du Gouvernement face à l'ouragan Eta et à la COVID-19, en plus de prépositionner des stocks en prévision de la saison des ouragans de 2020; des fonds devaient être mobilisés de toute urgence pour renforcer les activités de préparation et prépositionner des stocks pour 2021. Le PAM était venu en aide à 652 000 personnes en 2020 et prévoyait de porter ce nombre à 673 000 en 2021.
121. Par le biais du bureau multipays pour les Caraïbes, à la Barbade, le PAM continuait d'apporter un soutien aux initiatives menées à l'échelle nationale et sous-régionale face à la COVID-19 sous forme de transferts de type monétaire et d'activités de renforcement des capacités dans le domaine de la protection sociale, de la logistique et de la distribution de vivres. En Amérique centrale et aux Caraïbes, les capacités de réponse face aux ouragans étaient renforcées par le prépositionnement de personnel, de lots alimentaires et de moyens logistiques.
122. La COVID-19 avait causé des dommages économiques importants en Colombie, en Équateur et au Pérou, et le PAM avait déclaré une situation d'urgence de niveau 2 face à la crise des migrants dans la sous-région. Environ 2,1 millions de migrants étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dans les trois pays. Le PAM cherchait à mobiliser les systèmes de protection sociale nationaux pour étendre l'accès aux services de base aux migrants et réfugiés vulnérables; une assistance directe était également fournie moyennant des cantines communautaires, des lots alimentaires, des repas scolaires et des transferts de type monétaire. Le PAM a accueilli comme un acte d'humanité et de solidarité l'annonce par le Gouvernement colombien que les réfugiés et les migrants seraient régularisés.
123. Le PAM continuait de venir en aide aux populations touchées par les ouragans Eta et Iota en 2020 en Amérique centrale, passant du soutien direct au renforcement des capacités. Cependant, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, la violence des gangs, le crime organisé et les inégalités créaient des tensions en Amérique centrale, même en dehors du Couloir de la sécheresse, entraînant des déplacements internes et des migrations. Les interventions d'urgence du PAM intégraient un soutien au redressement des moyens d'existence, comme des bœufs, des semences et des outils agricoles, renforçant ainsi les systèmes alimentaires tout en sauvant des vies.
124. Les membres du Conseil ont souligné comment la COVID-19 compromettait les progrès accomplis pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier ceux visant à éliminer la faim et les inégalités entre les sexes.

125. Un membre a demandé d'établir des partenariats plus solides dans la région; un autre a déclaré qu'il y avait un besoin urgent d'assistance humanitaire et de soutien technique, en particulier dans les pays exposés aux risques d'ouragan, et exhorté le PAM à renforcer la résilience et à répondre aux situations d'urgence.
126. Un membre, rejoint par un observateur, a appelé à mettre fin aux sanctions économiques qui entravaient le développement et aggravaient l'impact de la COVID-19.
127. Une membre a demandé au PAM de poursuivre sa solide stratégie de préparation face aux ouragans et d'adapter ses interventions pour tenir compte de l'augmentation des besoins humanitaires déclenchés par la COVID-19. Elle s'est inquiétée du manque de financement pour l'intervention de niveau 2 et demandé de quelle manière le PAM prévoyait d'élargir sa base de donateurs pour la région et d'adapter ses interventions en cas de financements insuffisants. Elle a également demandé quelle incidence la décision du Gouvernement colombien d'accorder aux migrants un statut juridique de protection temporaire aurait sur les programmes du PAM.
128. Un membre a déclaré que l'impact de la COVID-19 avait entraîné une augmentation des interventions d'urgence aux dépens des activités de développement. Il a encouragé le Président à engager un dialogue informel avec tous les membres pour rechercher les moyens d'améliorer la mise en œuvre du double mandat du PAM. Il a également souligné qu'il était important de veiller à ce que l'action du PAM se poursuive sans être entravée par des divergences politiques, appelant à une approbation rapide du PSP pour Cuba.
129. Le Directeur régional a assuré aux membres du Conseil que les opérations du PAM à Cuba se poursuivraient sans interruption en attendant l'adoption du PSP. Il a noté que, dans le cadre de la stratégie du PAM visant à injecter des ressources par le biais des systèmes de protection sociale nationaux, un programme pilote était lancé en Colombie; s'il s'avérait efficace, il pourrait servir de base à de futurs travaux visant à inclure les migrants dans les systèmes nationaux, y compris au Pérou et en Équateur. Le PAM recherchait d'autres sources de financements pour la région, les contributions des institutions financières internationales venant compléter les investissements du secteur privé et des gouvernements. Il a ajouté que les personnes les plus vulnérables étaient très souvent des migrants, qui n'étaient pas citoyens des pays où ils étaient présents et qu'ils n'étaient donc pas protégés par les filets de sécurité nationaux; c'est pourquoi le soutien de la communauté internationale était également nécessaire.

2021/EB.1/6 Plan stratégique de pays – Colombie (2021–2024)

130. Le Directeur du Bureau du PAM en Colombie a présenté le PSP pour ce pays, expliquant que son but était de compléter l'action menée par le Gouvernement pour réaliser les objectifs de développement durable et éliminer la faim en renforçant et en intensifiant la contribution du PAM à la paix et en mettant davantage l'accent sur la réintégration économique et le rétablissement des moyens d'existence des combattants, des ex-combattants et des communautés vulnérables touchées par la violence en Colombie, où le PAM venait déjà en aide à plus de 1,1 million de migrants, y compris des rapatriés colombiens, et apportait des réponses souples face à de nouveaux défis, notamment la COVID-19. Le bureau de pays continuerait de s'efforcer de diversifier ses sources de financement, mais le soutien des donateurs et partenaires clés s'avérerait essentiel pour que le PAM puisse continuer à s'acquitter de son mandat.
131. Les membres se sont dits satisfaits de ce qu'ils ont décrit comme un PSP clair et bien structuré, l'un d'eux notant que la pauvreté, qui touchait plus de 44 pour cent de la population, avait été fortement aggravée par la pandémie de COVID-19 et que le PSP proposé serait notamment bénéfique pour les femmes et les enfants, qui étaient particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire. Il a aussi été noté que le PSP avait été formulé conformément au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le pays pour 2020-2023 et appuierait la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les membres ont salué la récente décision du Gouvernement colombien d'offrir une protection temporaire aux migrants vénézuéliens, notamment l'accès à un emploi légal, aux soins de santé et à l'éducation.
132. Affirmant que la réussite de la mise en œuvre du PSP dépendrait de partenariats avec les autorités nationales et territoriales et autres acteurs, les membres ont demandé des précisions sur la manière dont le PAM aidait le Gouvernement à renforcer les systèmes de protection sociale, sur les partenariats qui permettraient de lier l'assistance humanitaire au relèvement rapide et au développement, sur la collaboration en matière de transferts de type monétaire, d'enregistrement des bénéficiaires, de sécurité

- des données des bénéficiaires et d'utilisation de la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE). Les membres ont prié instamment le PAM de travailler en collaboration avec les partenaires dans les pays voisins pour faire face aux besoins des migrants, protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. Un membre a demandé de quelle manière le renforcement des capacités était conçu et ciblé, la qualité du renforcement des capacités était assurée et ses produits seraient suivis et mesurés.
133. Notant que le PSP viendrait compléter les efforts du Gouvernement pour soutenir les communautés vulnérables, les membres ont demandé comment le PAM s'assurerait qu'il respectait pleinement les principes humanitaires et tenait compte des besoins des personnes vulnérables ayant des besoins particuliers. Ils ont également demandé des informations sur l'étude de l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm sur l'articulation entre action humanitaire, développement et paix qui avait été utilisée pendant l'élaboration du PSP, sur la manière dont le ciblage serait adapté en fonction de l'évolution des vulnérabilités et de la disponibilité des ressources, sur l'approche et le calendrier adoptés pour transférer la responsabilité des programmes et des activités, notamment l'alimentation scolaire, au Gouvernement colombien, sur l'ordre de priorité des activités liées aux interventions face aux crises et au renforcement de la résilience en cas de déficit de financement, et sur la manière dont la protection serait assurée. Un membre a demandé quelles incidences le retrait d'OCHA de la Colombie et son remplacement par une équipe humanitaire consultative auraient sur les opérations du PAM et demandé des informations supplémentaires sur l'intégration des systèmes de transferts de type monétaire et d'enregistrement des bénéficiaires dans l'ensemble des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales et comment le PAM garantirait la sécurité des données des bénéficiaires.
 134. Le Représentant de la République bolivarienne du Venezuela a déclaré que les défis auxquels était confrontée la Colombie, y compris les déplacements de population, étaient dus principalement aux années de conflit qu'avait connues le pays. Quant à la crise des migrants vénézuéliens, elle avait été causée avant tout par les sanctions imposées à ce pays, et le Gouvernement colombien n'avait pas fourni certaines données à cet égard. La Représentante de la Colombie a rejeté les affirmations du Représentant vénézuélien et remercié le PAM d'avoir formulé le PSP, déclarant qu'il renforcerait les efforts visant à soutenir les populations vulnérables dans son pays, notamment les 1,1 million de migrants qui avaient traversé la frontière depuis le Venezuela.
 135. Répondant aux points soulevés, le Directeur de pays a déclaré que le PSP permettrait au PAM de répondre plus efficacement aux préoccupations en matière de protection, notamment les aspects liés à la problématique femmes-hommes. Les évaluations de la protection faisaient partie intégrante du processus de conception des interventions, et le PAM assumait le rôle de chef de file et élaborait des approches communes pour les autres acteurs humanitaires en Colombie. Le PAM avait étudié soigneusement les recommandations issues de l'étude de l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, qui avait avalisé l'approche utilisée par le PAM en Colombie. Le PSP prévoyait, en principe, une réduction graduelle des interventions du PAM, dans le contexte d'une diminution progressive des flux de migrants et des autres besoins humanitaires, et le PAM se concerterait avec les institutions nationales et la société civile afin d'assurer un transfert des responsabilités sans heurt correspondant à l'évolution de la situation sur le terrain.
 136. Le renforcement des capacités faisait partie intégrante de toutes les interventions du PAM, et le PAM collaborait avec les institutions nationales pour élargir les systèmes de protection sociale et les aider à faire face aux défis liés à la protection. De nombreux migrants souhaitaient demeurer en Colombie mais d'autres faisaient la navette entre les pays. La diversité des situations des migrants faisait que les transferts de type monétaire n'étaient pas toujours appropriés et qu'ils devaient être complétés par des transferts en nature. Le PAM avait dirigé un groupe de travail sur les transferts monétaires en Colombie chargé de rationaliser les procédures de transfert et avait élaboré des mécanismes d'enregistrement et de protection de l'identité des bénéficiaires.
 137. Le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes avait ajouté qu'il ne serait peut-être pas nécessaire de mettre au point une stratégie de transfert des responsabilités pour les activités d'alimentation scolaire financées par le Gouvernement car ce dernier pouvait demander au PAM de continuer à les gérer. Répondant à d'autres questions, il a déclaré que le PAM mettait au point des indicateurs de performance clés pour mesurer de manière plus efficace l'impact du renforcement des capacités, qu'il jouait un rôle de premier plan dans la collaboration, tant dans les différents pays qu'au

niveau régional, en ce qui concernait les activités liées à SCOPE, et que, en collaboration avec le HCR et l'OIM, il s'efforçait d'améliorer l'efficacité dans différents domaines, notamment les évaluations de l'assortiment alimentaire et des dépenses minimales, les transferts de type monétaire et la protection sociale, en adoptant une approche régionale, en élaborant des modèles et en partageant les enseignements tirés de l'expérience qui pourraient être utilisés en Colombie, en Équateur et au Pérou.

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique

138. Le Directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a déclaré que le PAM était venu en aide à 16,3 millions de personnes en 2020, soit 4 millions de plus qu'en 2019. Le PAM s'était concentré sur les activités de secours, tout en poursuivant ses activités liées au traitement de la malnutrition chronique, à l'alimentation scolaire ainsi qu'une partie de ses activités liées à la résilience. Il avait aussi investi dans la sûreté et le bien-être du personnel et géré 220 cas positifs de maladie à coronavirus (COVID-19) au sein de la famille du PAM. Alors que la COVID-19 continuait à causer des souffrances et des perturbations, un phénomène La Niña s'apprêtait à apporter un temps sec en Asie centrale et était sur le point d'apporter un temps plus humide plus à l'est.
139. Malgré les restrictions de déplacement, les fermetures d'écoles et les difficultés rencontrées pour faire entrer des produits et du personnel dans le pays, le PAM avait continué d'opérer en République populaire démocratique de Corée, et était venu en aide à plus d'un demi-million de femmes et d'enfants souffrant de malnutrition en 2020. N'ayant pas accès aux zones situées en dehors de Pyongyang depuis plus d'un an, le PAM et ses partenaires n'avaient pas pu déterminer l'impact des chocs climatiques sur la sécurité alimentaire des ménages. La distribution des rations alimentaires du Gouvernement s'était poursuivie pendant la plus grande partie de 2020, mais avait fortement diminué depuis le mois d'octobre. Le PAM n'avait pas pu faire entrer de produits alimentaires dans le pays depuis le mois de juin 2020 en raison des restrictions liées à la COVID-19, mais il avait continué à fonctionner à un niveau proche de la pleine capacité grâce aux approvisionnements alimentaires prépositionnés dans le pays avant le confinement. Les stocks seraient toutefois épuisés en mars 2021, et on ne savait pas quand les importations alimentaires du PAM pourraient reprendre.
140. En raison des restrictions imposées aux déplacements par la COVID-19, le PAM avait été contraint d'opérer en République populaire démocratique de Corée avec très peu d'effectifs pendant la majeure partie de 2020. Le Directeur de pays du PAM et un spécialiste en technologie de l'information du PNUD étaient actuellement les seuls membres du personnel international des Nations Unies encore dans le pays. Le Directeur de pays du PAM quitterait le pays lorsque les stocks de vivres seraient épuisés, mais lui-même et son équipe de 15 fonctionnaires internationaux étaient impatients de revenir dès que les restrictions imposées par la COVID-19 seraient assouplies et que le PAM pourrait reprendre ses importations de produits alimentaires.
141. Au Myanmar, le PAM avait poursuivi son programme et n'avait connu aucun retard majeur dans l'obtention des autorisations nécessaires pour voyager ou distribuer l'assistance malgré la récente prise de pouvoir par les militaires. Il avait, par ailleurs, reçu l'autorisation des autorités militaires de continuer à assurer des vols humanitaires de Kuala Lumpur vers Yangon. Le PAM se concentrait sur le maintien d'une aide mensuelle vitale pour 360 000 personnes déplacées et d'autres personnes très vulnérables dans le pays, qui n'avaient pratiquement aucune autre source de revenus ou de nourriture que le PAM. Les difficultés liées au retrait d'espèces entravaient la capacité du PAM à distribuer en temps voulu des transferts de type monétaire. En réponse, le PAM achetait des produits alimentaires en vue de constituer des stocks d'urgence, qui permettraient de remplacer les espèces par des denrées alimentaires dans de brefs délais si nécessaire. Ces stocks donneraient aussi au PAM la souplesse nécessaire pour répondre aux besoins supplémentaires au moment où ils apparaissent.
142. Le PAM lançait un appel aux donateurs pour qu'ils fournissent 37 millions de fonds pour couvrir les six mois d'opérations à venir au Myanmar. Les perturbations dans les opérations du PAM se produisaient à un moment où la pauvreté basée sur le revenu avait déjà fortement augmenté en raison du ralentissement de l'activité économique déclenché par la COVID-19. Quatre ménages sur cinq avaient signalé des pertes de revenu de près de 50 pour cent en 2020 et, selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, la pauvreté liée au revenu au Myanmar était passée de 16 à 63 pour cent de la population interrogée entre janvier et septembre 2020. Le PAM constatait de fortes augmentations des prix du carburant et de certains produits alimentaires de base. Par ailleurs, la pénurie de personnel médical dans les hôpitaux publics avait réduit le dépistage de la COVID-19.

143. En Afghanistan, les besoins humanitaires avaient doublé depuis 2019 et plus de 18 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, avaient besoin d'assistance humanitaire. L'insuffisance des pluies et des chutes de neige depuis le mois d'octobre 2020, due au phénomène La Niña en cours, compromettraient les récoltes de blé d'hiver et aggraverait le déficit vivrier national. Au cours des 12 mois précédents, les centres urbains avaient connu une hausse significative des prix des produits alimentaires, qui devrait persister. Les besoins humanitaires resteraient, au mieux, à leurs niveaux élevés actuels mais pourraient augmenter vers le milieu de 2021 en raison de la sécheresse.
144. Le nombre d'incidents touchant à la sécurité avait augmenté considérablement en janvier et février 2021, et les victimes parmi les civils avaient été nombreuses. Les incertitudes concernant la présence des forces militaires internationales en Afghanistan au-delà du mois de mai 2021 ajoutaient à l'imprévisibilité de la situation sécuritaire.
145. Les programmes du PAM s'étaient considérablement développés en 2020, venant en aide à 9 millions de personnes. En 2021, ils devraient encore s'étendre pour atteindre 13 millions de personnes, soit 40 pour cent de la population du pays.
146. Les couloirs d'approvisionnement en Afghanistan étaient imprévisibles, et la capacité de camionnage dédiée était limitée dans le pays. Les Taliban contrôlaient des pans de plus en plus larges du territoire, les zones du pays où se déroulaient des combats actifs s'étaient étendues, et l'accès humanitaire n'avait jamais été aussi risqué. Les acteurs armés non étatiques continuaient d'exiger des paiements de la part des partenaires humanitaires et fermaient les dispensaires et autres services de base lorsqu'il n'était pas répondu à leur demande. Le PAM renforçait une équipe déjà exceptionnelle en Afghanistan, avançant des fonds pour acheter des vivres et travaillait aux améliorations de la chaîne d'approvisionnement qui lui donneraient l'agilité et la rapidité nécessaires pour remplir sa mission.
147. Le programme du PAM en Afghanistan était confronté à un déficit de financement de 380 millions de dollars pour 2021 et avait besoin de toute urgence d'un soutien financier supplémentaire pour couvrir les besoins humanitaires essentiels.
148. Les membres du Conseil ont remercié le Directeur régional pour sa mise au jour et salué l'approche adoptée par le PAM pour relever les défis associés au système alimentaire dans la région. Les membres ont demandé des informations supplémentaires concernant la vaccination contre la COVID-19 dans la région, toute évolution positive dans les zones d'intervention du PAM au cours des 12 derniers mois et le travail du PAM dans le Pacifique. Un autre membre a remercié la direction pour ses communications et ses échanges d'informations avec les parties prenantes pendant le coup d'État militaire au Myanmar.
149. Répondant aux questions des membres du Conseil, le Directeur régional a déclaré qu'aucun problème majeur n'avait été signalé alors que le PAM intensifiait les transferts de type monétaire, qui avaient couvert environ 32 pour cent des bénéficiaires du PAM en 2020. La vaccination du personnel du PAM dans la région Asie-Pacifique n'avait pas encore démarré. La résilience des personnes dans la région et la réponse des gouvernements face à la pandémie de COVID-19 avaient été une source d'inspiration. Le PAM venait en aide à plus d'un million d'écoliers dans la région au moyen de rations à emporter, qui dans de nombreux cas avaient remplacé les repas fournis à l'école. Le PAM travaillait avec les producteurs alimentaires, les gouvernements et l'Association sud-asiatique de coopération régionale pour faciliter la distribution et la vente de riz et d'autres aliments de base enrichis en micronutriments essentiels et appuyait également les initiatives d'apprentissage et de livraison à domicile. Il était trop tôt pour prévoir les conséquences de la récente prise de pouvoir par les militaires au Myanmar pour les Rohingya au Bangladesh et au Myanmar. Tout déplacement de réfugiés devait se faire en toute sécurité et dans la dignité et être coordonné avec les Nations Unies. Dans le Pacifique, le PAM avait lancé un système de surveillance de la sécurité alimentaire et soutenait les efforts des gouvernements visant à rationaliser les mécanismes de communication des informations sur la santé, y compris les données liées à la pandémie, en vue d'améliorer l'efficacité des interventions. Les financements fournis par l'Australie, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne avaient permis au PAM de transporter des passagers et plus de 200 tonnes de fret par voie aérienne vers les États insulaires du Pacifique.

2021/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020) et réponse de la direction

150. La Directrice de l'évaluation a présenté les grandes lignes du rapport succinct de l'évaluation du PSP pour le Bangladesh pour la période 2017–2020, qui avait permis de constater que le PSP était correctement aligné sur les priorités nationales et le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable correspondant. L'évaluation avait montré que la réponse du PAM face à la crise des Rohingya avait répondu de manière adéquate aux problèmes de vulnérabilité, mais qu'une plus grande attention devait être accordée aux domaines transversaux comme l'inclusion, la protection et la problématique femmes-hommes. Des efforts supplémentaires s'imposaient également pour renforcer la responsabilité et les partenariats avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales.
151. Le PAM avait progressé dans l'obtention des effets directs stratégiques et avaient augmenté la couverture et l'ampleur des programmes gouvernementaux tout en s'efforçant de respecter les principes humanitaires. La sécurité alimentaire et la nutrition des personnes touchées par des catastrophes, y compris les réfugiés, avaient été améliorées et les chaînes d'approvisionnement et les services logistiques avaient été utilisés de manière efficiente. Le bureau de pays avait expérimenté avec succès de nouvelles approches et contribué à accroître la capacité du Gouvernement. Le PAM avait également fourni des services communs fiables dans l'optique d'une intervention humanitaire coordonnée. La gestion des risques avait été renforcée, notamment pour ce qui concernait l'intervention face à la crise des Rohingya, mais davantage d'efforts devaient être faits pour augmenter les compétences du personnel à l'appui de la transition vers le renforcement des capacités institutionnelles.
152. Le cloisonnement du suivi et de l'évaluation avait empêché une utilisation optimale des données pour gérer la performance. Pour réaliser le double mandat d'aide humanitaire et de développement, un engagement plus stratégique était nécessaire dans l'ensemble du Gouvernement. Lors de l'élaboration du PSP suivant, le PAM devrait envisager de redéfinir les priorités pour renforcer sa participation stratégique aux filets de protection sociale nationaux à dimension nutritionnelle.
153. La direction a accueilli avec satisfaction le rapport succinct et les recommandations qui y figuraient, notant que le PSP avait été élaboré avant l'afflux massif de réfugiés rohingya au Bangladesh en 2017. La direction estimait que le PAM s'était bien adapté à une augmentation soudaine et importante de ses responsabilités et à une multiplication par cinq de son budget. Au cours de l'année précédente, pendant la crise de la COVID-19, les membres du personnel du PAM avaient réussi à continuer à nourrir un million de réfugiés, à intervenir face à des inondations et à un cyclone et à fournir un appui important à la riposte du Gouvernement à la COVID-19. Ils l'avaient fait au péril de leur vie, ce qui était tout à fait héroïque.
154. La direction s'était engagée à veiller à ce qu'un processus consultatif solide accompagne la formulation du PSP pour le Bangladesh, à ce qu'une plus grande attention soit accordée à la production et à l'utilisation de données probantes tout au long du cycle du PSP. Le PAM renforcerait, en outre, ses efforts pour atteindre les objectifs en matière de problématique femmes-hommes, d'équité et d'inclusion sociale.
155. Les membres du Conseil se sont félicités de l'acceptation par la direction des six recommandations énoncées dans le rapport succinct et des interventions qui y étaient prévues. Ils ont salué l'action menée par le PAM au Bangladesh, en particulier pour faire face à la crise des réfugiés rohingya, et l'ont prié instamment de poursuivre ses efforts visant à réduire la vulnérabilité des Rohingya par des activités qui encourageaient, dans la mesure du possible, l'autonomie et de veiller à ce que les unités chargées de la protection, de la problématique femmes-hommes, du handicap et de l'inclusion récemment créées disposent de ressources suffisantes. Il a été dit que l'inclusion sociale, en particulier pour les femmes et les personnes handicapées, devait être davantage encouragée, et la direction a été félicitée pour avoir entrepris de donner la priorité aux recommandations du nouveau conseiller sur l'inclusion du handicap dans le PSP à venir pour le Bangladesh. Un membre a demandé au PAM d'élaborer des mesures pratiques pour remédier aux facteurs décourageants sur le terrain, notamment la culture conservatrice des Rohingya et le système Majhi, et a regretté que l'intervention de niveau 3 du PAM n'englobe pas les autres activités du PAM dans le pays, le maintien de l'accent mis sur l'enrichissement du riz dans le PSP suivant et le renforcement de la coopération avec d'autres organisations, y compris l'OIM, l'UNICEF et la FAO. Un membre a demandé davantage d'informations sur les partenariats avec les autres principaux acteurs dans la crise des Rohingya et sur les efforts faits pour harmoniser les systèmes relatifs aux bénéficiaires du PAM et du HCR. Le PAM a été encouragé à partager largement l'évaluation et ses recommandations avec son personnel pour faciliter l'apprentissage institutionnel.

156. Répondant aux observations et aux questions des membres, la Directrice de l'évaluation a déclaré que tous les rapports d'évaluation du PAM, ainsi que les notes de synthèse de deux pages établies pour tous les rapports d'évaluation, étaient distribuées aussi bien en interne qu'en externe. De plus, des ateliers d'apprentissage virtuels sur les rapports d'évaluation étaient organisés pour le personnel du PAM, et les évaluations étaient examinées régulièrement par le Comité chargé de la supervision et des politiques.
157. Le Directeur exécutif adjoint a indiqué que la crise des Rohingyas au Bangladesh avait été la première crise soudaine à laquelle le PAM avait cherché à répondre dans le cadre d'un PSP plutôt que par une nouvelle opération d'urgence. Le PAM réévaluait ses mécanismes d'intervention face aux crises et étudiait les moyens d'améliorer la préparation aux crises dans les 83 pays dans lesquels il opérait.
158. Le Directeur régional pour l'Asie et le Pacifique a déclaré que les points soulevés par les membres du Conseil éclaireraient le nouveau PSP pour le Bangladesh. Les activités menées par le PAM pour faire face aux besoins des réfugiés étaient déjà en fait liées à ses autres initiatives dans le pays, et il avait pu élargir le nombre de ses programmes mis en place au Bangladesh à la suite de l'afflux des réfugiés Rohingyas en 2017. Il s'efforcerait toutefois de renforcer encore ces liens.
159. Le Directeur de pays a déclaré que le PAM avait cherché à aligner son action sur les objectifs nationaux plus larges du Gouvernement bangladais. Le HCR et le PAM avaient harmonisé leurs listes de bénéficiaires, et les observations relatives à l'alignement dans le rapport faisaient référence au début de la phase précédant la situation d'urgence à Cox's Bazar. Le PAM et les autres organismes des Nations Unies utilisaient une plateforme open source reposant sur la chaîne de blocs pour effectuer les transferts monétaires et distribuer des produits aux bénéficiaires. Dans le cadre de ses interventions menées face à la COVID-19, le PAM avait expérimenté un programme de nutrition en milieu urbain, dont les résultats seraient pris en compte dans le PSP suivant. En raison de son ampleur, la crise des réfugiés Rohingyas avait été initialement gérée de façon presque isolée, mais elle était actuellement intégrée dans le travail plus large du PAM au Bangladesh. Le PAM encourageait en particulier l'inclusion, notamment des femmes et des personnes handicapées, qui figureraient dans le PSP suivant. Le PAM continuerait de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement bangladais.
160. La Représentante du Bangladesh a déclaré que la crise des réfugiés Rohingyas avait eu des répercussions sociétales, économiques et environnementales considérables pour son pays. Elle a félicité le PAM d'avoir réorienté son action de la fourniture directe d'aide vers les activités de renforcement des capacités et d'avoir fourni un soutien grandissant aux initiatives de développement du Gouvernement. Elle a prié instamment le PAM d'acheminer l'assistance à son pays par l'intermédiaire de l'autorité chargée des relations économiques de son pays, qui mobilisait les ressources extérieures pour le développement socioéconomique au nom du Gouvernement.

Questions diverses

2021/EB.1/8 Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit

161. À la demande du Président, le Secrétaire a annoncé que le second et dernier mandat de trois membres du Comité d'audit, y compris le Président du Comité, expirerait le 14 novembre 2021 et qu'il avait été proposé de prolonger d'un an le mandat du Président. Conformément au mandat du Comité, le Conseil devait nommer un jury de cinq membres, chargé de l'aider à sélectionner les trois nouveaux membres du Comité appelés à succéder aux trois membres sortants lorsque leur mandat prendrait fin. À la suite des consultations menées au sein des listes électorales, cinq candidats avaient été proposés. Le Conseil a ensuite approuvé la création du jury et la désignation des cinq candidats.

2021/EB.1/9 Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit

162. À la demande du Président, le Secrétaire a annoncé que, comme indiqué ci-dessus, le mandat de trois membres du Comité, y compris son Président, prendrait fin le 14 novembre 2021. Afin d'éviter toute perturbation que cela pourrait entraîner et afin de planifier correctement leur remplacement et de préserver la mémoire institutionnelle et l'efficacité du Comité d'audit, celui-ci avait proposé que le Conseil proroge d'un an le mandat du Président du Comité d'audit. Le Conseil a ensuite approuvé la prorogation d'un an du mandat du Président du Comité d'audit.

2021/EB.1/10 Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires

163. La Directrice de la Division des relations avec les organismes ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et le Directeur de la Division des programmes – action humanitaire et développement ont présenté au Conseil un point sur la participation du PAM aux préparatifs du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui devait avoir lieu à New York en septembre 2021, et sur le pré-sommet qui devait se tenir à Rome du 19 au 21 juillet. Le PAM contribuait à ces préparatifs en qualité de membre du comité de pilotage du pré-sommet. Il avait également détaché du personnel auprès du secrétariat du sommet, et des membres du personnel des divisions des ressources humaines, des achats et des finances et du Bureau régional de Nairobi apportaient un appui administratif. Le PAM appuyait également les concertations des États Membres, en travaillant avec les bureaux de pays, les gouvernements et les coordonnateurs résidents pour faire en sorte que les préoccupations au niveau des pays soient prises en compte pendant les débats du sommet.
164. En tant que "réfèrent" pour la piste d'action n° 5, le PAM organiserait en mars une réunion d'information à l'intention de tous les États membres afin d'accroître la visibilité, le partage d'informations et l'engagement de tous les États membres. Une équipe dédiée du PAM apportait des contributions importantes aux travaux de la piste d'action n° 5, notamment sur la fragilité et les conflits; elle mettait aussi la dernière main à une définition commune de la résilience et contribuait à la mise au point d'une nouvelle série d'indicateurs de résilience. L'équipe avait apporté ses compétences à chacun des cinq sous-groupes de travail, qui évaluaient les "initiatives pouvant changer la donne" soumises par les parties prenantes, y compris le PAM.
165. Le budget fixé par l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour l'organisation du sommet était estimé à 20,6 millions de dollars, sans compter le sommet et le pré-sommet; les contributions confirmées à ce jour s'élevaient à 12,4 millions de dollars.
166. En qualité de représentante du pays hôte du pré-sommet, la délégation italienne a indiqué que la manifestation aurait lieu au siège de la FAO du 19 au 21 juillet; la question de savoir si la réunion serait virtuelle ou hybride était encore en discussion. Des précisions à cet égard seraient communiquées prochainement aux parties prenantes.
167. Les membres du Conseil ont accueilli avec intérêt cet exposé et les précisions présentées par le Représentant de l'Italie. Ils ont salué le travail accompli par le PAM pour appuyer la concertation au niveau des pays et pour relier la piste d'action n° 5 aux autres pistes d'action. Ils ont décrit le sommet comme une occasion de renforcer la résilience grâce aux plans de relance adoptés dans le contexte de la COVID-19 et souligné qu'il était important de définir des cibles précises et mesurables et d'établir des mécanismes de remontée de l'information transparents pour obtenir des changements significatifs.
168. De nombreux membres du Conseil ont demandé que les États membres soient davantage associés aux préparatifs du sommet, notamment en ce qui concerne les initiatives visant à changer la donne, les questions budgétaires et la pérennisation de structures mises en place à l'occasion du sommet. Plusieurs membres ont regretté que les États membres ne soient pas informés du déroulement des préparatifs du sommet de manière formalisée.
169. Certains membres du Conseil étaient d'avis que le PAM devrait réunir une session extraordinaire du Conseil pour examiner des propositions de fond présentées par le PAM pour le sommet. Plusieurs membres ont demandé des précisions concernant les initiatives visant à changer la donne; ils souhaitaient notamment savoir si les initiatives proposées étaient nouvelles ou déjà mises en œuvre, comment elles seraient organisées pour constituer un ensemble d'actions cohérent et comment le financement et la faisabilité étaient pris en compte dans l'évaluation des propositions. Les membres du Conseil ont souligné l'importance des solutions modulables et de l'innovation.
170. Un membre du Conseil a fait valoir que les achats locaux étaient importants pour favoriser la solidité des systèmes alimentaires locaux; un autre a encouragé le PAM à travailler en partenariat pour faire converger action humanitaire, développement et paix et intégrer le renforcement de la résilience dans les programmes de secours d'urgence.
171. Un autre membre a demandé des informations concernant les vérifications d'usage exercées sur les dépenses liées au sommet. Un autre encore a mis en garde contre le risque de déséquilibre dans la participation des États membres au pré-sommet. Il a également demandé des précisions sur l'ajout aux

- pistes d'action de nouveaux éléments comme les océans, qui risquait de compliquer encore les négociations. Plusieurs membres ont mis en garde contre l'utilisation de formulations qui n'étaient pas reconnues et admises sur le plan international, comme "initiatives positives pour la nature" ou "solutions fondées sur la nature".
172. Certains membres ont estimé qu'il était essentiel de veiller à ce que l'action se poursuive après le sommet; un autre a recommandé d'éviter de créer de nouvelles structures pour le suivi des résultats du sommet.
 173. La direction a assuré au Conseil que les organismes ayant leur siège à Rome se concertaient autant que possible sur tous les aspects des préparatifs du sommet. La participation des États membres était considérable dans chaque piste d'action; ainsi, 17 d'entre eux participaient officiellement à la seule piste d'action n° 5. Toutes les pistes d'action faisaient intervenir des acteurs du secteur privé et de la société civile. Les États membres pouvaient néanmoins demander aux présidents de chaque piste d'action de faciliter une participation plus large des États membres s'ils le souhaitaient.
 174. La direction convenait qu'il était nécessaire de s'attacher à rendre les initiatives de nature à changer la donne plus transformatrices. Des centaines de propositions avaient été soumises, elles seraient évaluées et regroupées si possible, et leur potentiel d'impact à grande échelle, leur faisabilité et leur durabilité seraient analysés. Une nouvelle consultation des membres et des autres parties prenantes serait ensuite organisée sur la liste de propositions présélectionnées, qui serait disponible d'ici la session annuelle de 2021 du Conseil d'administration.
 175. Le PAM avait présenté plusieurs initiatives, qui associaient idées nouvelles et concepts éprouvés.
 176. La direction convenait que le secrétariat du sommet n'avait pas présenté les informations concernant le sommet de manière exhaustive, sauf lors des réunions du comité consultatif du sommet. Un site Web avait été mis en place pour rassembler toutes les informations; il comprenait des informations en temps réel sur l'état d'avancement des concertations au niveau des pays et des mises à jour sur le processus lié aux initiatives de nature à changer la donne.
 177. Le secrétariat du sommet avait demandé aux référents des pistes d'action de veiller dans la mesure du possible à utiliser des formulations admises par tous. Jusque-là, les océans n'avaient pas été inclus dans les questions à traiter dans le cadre du sommet; d'autres sommets mondiaux devaient se tenir pendant l'année, dont l'un traitait des océans. Le Secrétaire général avait entrepris de mettre en relation les envoyés spéciaux chargés des différents sommets afin d'assurer la cohérence et de rechercher des articulations.
 178. La direction a fait part de sa détermination à faciliter un plus large échange d'informations entre les coordonnateurs du sommet et les États membres. Elle avait également compris qu'il était nécessaire d'avoir un débat de fond avec les États membres sur la piste d'action n° 5, les initiatives de nature à changer la donne et d'autres pistes d'action. Elle allait travailler avec le Secrétariat du Conseil d'administration pour organiser une consultation informelle dans la seconde quinzaine de mars ou au début du mois d'avril.
 179. Il n'était nullement question de créer de nouvelles structures à l'issue du sommet; le fonds d'affectation spéciale devait être clôturé en mars 2022. Le PAM était chargé de présenter les états financiers dans le cadre des procédures de clôture du processus du sommet.
 180. Concernant le pré-sommet, il était très probable qu'il se tiendrait en partie à distance compte tenu des problèmes de sécurité. L'Envoyée spéciale et le Secrétaire général décideraient en dernier ressort des modalités les plus adaptées pour le pré-sommet et le sommet proprement dit.
 181. Le PAM intervenait dans les quatre leviers du changement transversaux: finances, égalité des sexes, droits de l'homme et innovation. En particulier, le PAM appuyait une plateforme pour l'innovation dans les systèmes alimentaires lancée récemment et plusieurs activités novatrices de financement du développement.
 182. Pour ce qui concernait les suites du sommet, le PAM chercherait à appréhender comment mettre en œuvre les initiatives de nature à changer la donne pour assurer un changement porteur de transformations. Les résultats du sommet guideraient le processus de planification stratégique du PAM et, par conséquent, la prochaine génération de PSP.

Exposé oral sur l'appui apporté par le PAM à la mise en œuvre des directives du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur les systèmes alimentaires et la nutrition

183. La Directrice de la Division des relations avec les organismes ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a rappelé que les directives sur les systèmes alimentaires et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale encourageaient les initiatives menées à l'échelle nationale et mondiale pour renforcer les systèmes alimentaires et améliorer la nutrition. En qualité de membre permanent du groupe consultatif du Comité et de membre de l'équipe technique spéciale sur les directives, le PAM s'était fortement impliqué dans leur élaboration, appuyant les consultations régionales et participant activement aux négociations en fournissant des contributions et des conseils techniques. La participation du PAM avait été bien coordonnée avec les autres organismes des Nations Unies concernés dans le cadre d'ONU Nutrition, une nouvelle entité qui regroupait le Comité permanent du système des Nations Unies sur la nutrition et le Réseau du système des Nations Unies pour le renforcement de la nutrition (SUN). Le PAM avait axé sa contribution aux directives sur les systèmes alimentaires résilients et la nutrition dans les situations d'urgence humanitaire, l'accès équitable à une alimentation saine, l'obtention de résultats en matière de nutrition maternelle et infantile et le rôle que les chaînes de valeur alimentaires efficaces et inclusives, la protection sociale, les politiques propres à favoriser l'évolution des relations entre les sexes, l'alimentation scolaire utilisant la production locale et l'enrichissement des aliments pouvaient jouer dans la transformation des systèmes alimentaires.
184. Les directives allaient dans le sens des activités menées actuellement par le PAM pour promouvoir les systèmes alimentaires à dimension nutritionnelle, améliorer la coordination entre l'action humanitaire et les activités de développement et centrer l'attention sur le renforcement de la résilience. Les prochaines étapes de la mise en œuvre des directives par le PAM consistaient notamment à encourager l'intensification des actions et la coordination concernant toutes les facettes du lien entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix, à collaborer avec les partenaires et à tirer parti des mécanismes de coordination au niveau des pays mis en place dans le cadre du mouvement SUN dans 62 pays et à l'échelle mondiale. Le rôle utile que peut jouer le secteur privé pour faire en sorte que les systèmes alimentaires permettent une nutrition de qualité a été souligné. Le PAM partagerait son expérience et ses compétences dans ce domaine, notamment dans le cadre de programmes visant à appuyer les petits agriculteurs et les petites et moyennes entreprises et d'initiatives portant sur d'autres domaines comme l'enrichissement des aliments.
185. Les membres du Conseil ont remercié la direction de sa réponse positive aux directives qui, selon eux, servaient d'outil concret aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies, y compris le PAM, ainsi qu'au secteur privé, à la société civile, aux institutions financières et aux autres acteurs du développement pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes grâce à des approches globales des systèmes alimentaires. Ils ont accueilli avec satisfaction les plans du PAM visant à appuyer la mise en œuvre des directives et souligné que les activités en cours du PAM en République-Unie de Tanzanie et en Zambie et le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale constituaient d'excellents exemples qui devraient être transposés à plus grande échelle et être au cœur de la mise en œuvre des directives. Il incombait aux États membres et aux autres parties prenantes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de promouvoir la mise en place et l'adoption des directives et de les traduire en actions concrètes au niveau des pays afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.
186. La Directrice a remercié les membres du Conseil de leurs observations et les a assurés que le PAM continuerait de contribuer aux travaux du Comité, notamment en veillant à ce que les bureaux de terrain et les bureaux régionaux adoptent les directives afin qu'elles soient intégrées dans le travail de terrain du PAM.

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2021/EB.1/11

Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration

187. Le Président a fait savoir que le Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil avait rédigé un résumé de ladite session et qu'un projet avait été communiqué aux membres du Conseil en janvier 2021, qui avaient fait plusieurs suggestions qui avaient été incorporées dans le projet. Le Conseil a ensuite approuvé le résumé.

Vérification des décisions et recommandations adoptées

188. En présentant ce point de l'ordre du jour, le Président a fait observer que la session en cours, comme les sessions précédentes, s'était déroulée de manière particulièrement harmonieuse bien qu'elle ait été menée à distance par des moyens électroniques, et il a félicité le Secrétariat et le personnel technique qui avaient rendu cela possible. Il a attiré l'attention sur quelques-unes des discussions qui avaient eu lieu pendant la session, y compris celles avec l'invité d'honneur, celles autour du premier aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel jamais réalisés et celles sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante.
189. Le Rapporteur a ensuite confirmé que les décisions et recommandations présentées dans le projet de compilation des décisions et recommandations adoptées par le Conseil à la présente session correspondaient à celles qui avaient été approuvées pendant la session. Les versions définitives des décisions et recommandations adoptées seraient mises en ligne sur le site Web du Conseil le jour suivant et un projet de résumé des discussions qui avaient eu lieu pendant la session serait diffusé pour observations en temps utile.
190. Le Conseil a ensuite approuvé les décisions et recommandations.

ANNEXE I

Décisions et recommandations

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

Le Conseil a décidé par la présente, en raison de la pandémie de COVID-19 et conformément aux dispositions de l'article I.4 de son Règlement intérieur, de tenir sa première session ordinaire de 2021 par la voie numérique du 22 au 24 février 2021.

22 février 2021

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

22 février 2021

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu S. E. M. Luis Fernando Carranza Cifuentes (Guatemala, Liste C) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. M. Benito Santiago Jiménez Sauma (Mexique, Liste C) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu M. Bommakanti Rajender (Inde, Liste B) aux fonctions de Vice-Président. Mme KANG Hyo Joo (République de Corée, Liste B) a été élue suppléante.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an, en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM: S. E. M. Youssef Balla (Maroc, Liste A); S. E. Mme Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord, Liste D); et S. E. M. Victor L. Vasiliev (Fédération de Russie, Liste E). Ont été élus suppléants: S. E. M. Seydou Cissé (Côte d'Ivoire, Liste A); Mme Jette Michelsen (Danemark, Liste D); et S. E. M. Zsolt Belánszky-Demkó (Hongrie, Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S. E. M. Mario Arvelo Caamaño (République dominicaine, Liste C) Rapporteur de sa première session ordinaire de 2021.

22 février 2021

Questions stratégiques actuelles et futures

2021/EB.1/1 Déclaration liminaire du Directeur exécutif

Le Conseil a pris note de la déclaration liminaire du Directeur exécutif. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par le Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

22 février 2021

Questions de politique générale

2021/EB.1/2 Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)

Le Conseil a pris note du point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (WFP/EB.1/2021/4-B).

23 février 2021

Ressources, questions financières et budgétaires**2021/EB.1/3 Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante**

Le Conseil a pris note du point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante (WFP/EB.1/2021/5-A/1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.1/2021/5(A,B)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.1/2021/5(A,B)/3).

23 février 2021

2021/EB.1/4 Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021

Le Conseil a pris note du point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021 (WFP/EB.1/2021/5-B/1).

Le Conseil a également pris note des observations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.1/2021/5(A,B)/2) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.1/2021/5(A,B)/3).

23 février 2021

Question d'administration et de gestion**2021/EB.1/5 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM**

Le Conseil a pris note des informations et des recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2021/9-A/Rev.1) et a approuvé les suites données aux recommandations formulées par le Corps commun d'inspection à l'intention des organes délibérants, lesquelles sont annexées au document.

23 février 2021

Portefeuille d'activités dans la région Amérique latine et Caraïbes**2021/EB.1/6 Plan stratégique de pays – Colombie (2021–2024)**

Le Conseil a approuvé le plan stratégique pour la Colombie (2021-2024) (WFP/EB.1/2021/7-A/1), pour un coût total pour le PAM de 654 322 693 dollars É.-U.

23 février 2021

Portefeuille d'activités dans la région Asie et Pacifique**2021/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020) (WFP/EB.1/2021/6-A) et de la réponse de la direction (WFP/EB.1/2021/6-A/Add.1) et a invité à continuer de donner suite aux recommandations qui y figuraient, en tenant compte des questions qu'il avait soulevées au cours de ses débats.

24 février 2021

Questions diverses**2021/EB.1/8 Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit**

Le Conseil a approuvé la création d'un jury chargé de sélectionner des membres du Comité d'audit. Il a également approuvé la désignation des membres ci-après pour siéger à ce jury:

- Mme Lamia Ben Redouane, Représentante permanente suppléante de l'Algérie, en tant que représentante de la Liste A
- M. Bommakanti Rajender, Représentant permanent suppléant de l'Inde, en tant que représentant de la Liste B
- Mme Luidmila Kuzmicheva, Représentante permanente suppléante de la République dominicaine, en tant que représentante de la Liste C
- Mme Elizabeth Petrovski, Représentante permanente suppléante des États-Unis d'Amérique, en tant que représentante de la Liste D

- M. Denis Cherednichenko, Représentant permanent suppléant de la Fédération de Russie, en tant que représentant de la Liste E

Le Conseil a invité le jury à se réunir et à lui communiquer ses recommandations conformément au mandat du Comité d'audit.

24 février 2021

2021/EB.1/9 Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit

Le Conseil:

- i) a pris note de la recommandation du Comité d'audit visant à proroger d'un an le mandat de M. Suresh Kana (Afrique du Sud) après la fin de son second mandat en tant que membre du comité pour les raisons exposées dans le document intitulé "Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit" (WFP/EB.1/2021/11-B);
- ii) a en outre relevé que, selon le paragraphe 22 du mandat du Comité d'audit, les membres du comité ne peuvent être nommés que pour deux mandats au maximum; et
- iii) a décidé, à titre exceptionnel, d'approuver la prorogation d'un an du mandat de M. Suresh Kana, du 15 novembre 2021 au 14 novembre 2022.

24 février 2021

2021/EB.1/10 Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires

Le Conseil d'administration a pris note de l'exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires, a engagé le PAM à continuer de prendre part à ce processus préparatoire et attendait avec intérêt d'avoir périodiquement des échanges avec la direction du PAM, au fil des mois précédant la tenue du sommet et en particulier lors des travaux préparatoires qui se tiendraient à Rome, au sujet des progrès accomplis au regard de la piste d'action n° 5, pour laquelle le PAM était l'organisme de référence pour le système des Nations Unies.

Le Conseil a invité le PAM à collaborer avec les autres organismes ayant leur siège à Rome – la FAO et le FIDA – et les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies en vue d'élaborer des stratégies communes, notamment dans le cadre des efforts déployés pour supprimer le cloisonnement au sein du système des Nations Unies.

Le Conseil a invité le PAM à instaurer des consultations informelles avec les membres pour discuter de la contribution substantielle du PAM aux travaux préalables à la tenue du Sommet, notamment en ce qui concerne la piste d'action n° 5, et examiner les résultats de ces consultations.

24 février 2021

Résumé des travaux du Conseil d'administration

2010/EB.1/11 Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2020/12.

24 février 2021

ANNEXE II**Ordre du jour**

1. **Adoption de l'ordre du jour** (*pour approbation*)
2. **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur**
3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**
4. **Questions de politique générale**
 - a) Politique du PAM en matière de personnel (*pour approbation*) — POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2021
 - b) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (*pour information*)¹
5. **Ressources, questions financières et budgétaires**
 - a) Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante (*pour examen*)
 - b) Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021 (*pour examen*)
6. **Rapports d'évaluation** (*pour examen*)
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020) et réponse de la direction
7. **Questions opérationnelles**
 - a) Plans stratégiques de pays (*pour approbation*)
 1. Colombie (2021-2024)
 2. Cuba (2021-2024) — POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2021
 - b) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (*pour information*)
 1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020
 2. Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020
8. **Questions d'organisation et de procédure**
 - a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (*pour information*)
9. **Questions d'administration et de gestion**
 - a) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (*pour examen*)
10. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
11. **Questions diverses**
 - a) Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit (*pour approbation*)
 - b) Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit (*pour approbation*)
 - c) Exposé oral sur les préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires (*pour examen*)

¹ Ce point sera examiné durant la session.

- d) Exposé oral - aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel (*pour information*)*
- e) Exposé oral sur l'appui apporté par le PAM à la mise en œuvre des directives du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition

12. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

Liste des sigles utilisés dans le présent document

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CCI	Corps commun d'inspection
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SCOPE	plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
SD3C	Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques
SUN	mouvement Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance